

# Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE · PUBLICITAS S. A., SION  
Téléphone (027) 2 12 36  
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

## VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE  
Téléphone (025) 3 65 61  
Compte de chèques postaux II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE  
Annonces . . . . . 14 ct. le mm.  
Réclames . . . . . 35 » »  
Mortuaires . . . . . 30 » »  
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)  
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION  
DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel . . . . .	25.—	13.50	7.50
Avec Bulletin officiel . . . . .	33.—	18.—	10.—

Etranger : Demander le tarif

## Quand la lumière est tremblante

Il est déconcertant de constater avec quel scrupuleux souci M. Marcel évite systématiquement le fond des problèmes qu'il aborde. Il ne saurait pratiquer plus prudemment car il avoue lui-même être en train de chercher « une tremblante lumière ». Pourquoi ne tend-il pas vers la lumière tout court ?

Dès lors, il n'est plus étonnant que tout ce qu'il expose au sujet du débat sur la religion et la politique ne soit rien moins que « tremblant ». Il y a belle lurette qu'un ingénieux arrangement de mots pleins de souffle lui permet de soutenir des théories vacillantes comme sa lumière. Reconnaissions qu'il n'a pas innové dans cette voie. Les illustres démolisseurs qui l'ont précédé n'ont rien affirmé, rien nié ; ils ont jugé plus efficace d'éclairer avec une lumière tremblante qui fait « patauger ». A considérer les résultats, le procédé a dû retourner toute l'attention de M. Marcel qui ne paraît pas avoir d'autres visées que les vieux maîtres du genre.

Cependant, j'aimerais connaître ce que pense « ce chrétien qui est peut-être en M. Marcel » du renouveau de laïcisme sectaire qui préside à la campagne électorale radicale de M. Mendès-France. Peut-être s'accordera-t-il avec M. Edgar Faure pour convenir que ce n'est pas tant de Rome que vient le péril ? Reconnaîtra-t-il aussi, ce « peut-être-chrétien » enténébré, qu'il est moins dégoûtant de porter du curé sur sa bannière que d'en « bouffer » ?

« En bouffer ! » Voilà bien qu'il est question de... « cuisine électorale ! » Ce mot lui est si cher qu'on nous permettra de le lui repasser !

Si pour vous, M. Marcel, le paradis est une « réserve » faite de rêve et d'espoir, je crains que nous ne parvenions à nous comprendre car le nôtre est vraiment un jardin public fait de foi et d'espérance. C'est bien différent. Cette conception opposée du bonheur veut que nous préférions à votre lueur de falot les certitudes, les actes de foi, la flamme claire et ferme.

Vous appelez « fausse monnaie de faux jeton » cette appréciation d'un confrère : « Il faut constater que

la situation politique en France est bien différente de ce qu'elle est chez nous ». Donc, pour ne pas être faux jeton à votre tour, vous reconnaissez que sans revêtir les caractères de catholicité, d'apostolicité, d'unité et d'universalité de l'Eglise, le parti radical suisse et valaisan offre tout de même une évidente similitude avec son frère de France. Ceci étant, comment ne pas rapprocher la religion et la politique depuis que M. Mendès en honneur au « Confédéré » a soldé à vil prix, avec le sourire — toujours ! — les catholiques indochinois au communisme ? Que penser du radotage du très grand Edouard Herriot quand il déclarait, non pas dans un cercle de siens mais à l'Assemblée nationale, qu'il fallait finalement séparer la politique du Quai d'Orsay de celle du Vatican et cesser de se battre pour les évêques indochinois ?

Si l'étiquette catholique du parti conservateur gêne un « peut-être chrétien » et commet une infraction dans la vie intime de certains conservateurs — c'est vous qui le dites... — apprenez, M. Marcel, que la politique radicale du radical Mendès et les propos radicaux du super-radical Herriot révoltent un chrétien tout court.

Peut-être, M. Edgar Faure pourrait vous en dire plus long ? Serait-ce pour cette raison que le « Confédéré » s'en accommode si peu ces temps et que brusquement il lui a préféré François Mauriac ? Question de sympathie entre gens qui chancellent sur un terrain mouvant ?...

Nous ne croyons plus, M. Marcel, que seules des divergences de vue économiques et administratives divisent le monde et permettent la politique. La question s'est installée tout entière dans la notion même de l'homme et de son destin. Par là, elle est entrée dans le domaine des questions spirituelles où l'Eglise a son mot, le dernier. Le lui contesterez-vous, « peut-être-chrétien » ? L'infailibilité pontificale vous démanerait-elle autant qu'elle a tracassé les vieux radicaux ? Néanmoins, la nouvelle forme du problème a permis à

l'Eglise de condamner officiellement le communisme, parti politique. Dès lors, il est clair que la politique et la religion se rencontrent. Christianisme ou athéisme ? Les tendances du monde vont se cristallisant de plus en plus autour de ces deux pôles. Un jour, il faudra choisir : Rome ou Moscou ? Je vous souhaite d'être au moins un... retardataire bien inspiré ! Pour l'instant, j'estime qu'il est du devoir d'un parti politique face au péril athée politique de se rattacher à la doctrine chrétienne-catholique et d'en faire état pour éclairer ses membres. Il n'est pas question d'étiquette mais d'appartenance. Libre à vous de blâmer — s'il en est — ceux qui exploitent l'appellation à des fins d'ambition personnelle.

Pour ce qui est des consignes de l'épiscopat français, dont s'est si bien délecté votre feuille, je pense que vous en avez pris connaissance avec la légèreté qui vous est propre. En effet, le texte dit que l'Eglise demeurait en dehors des luttes politiques et ne parle pas de la politique. La nuance me paraît déterminante. Il déclare, d'autre part, que les candidats n'avaient pas le droit de se présenter sous l'étiquette catholique. Je vous ai entretenu ci-devant de ce qui est du droit, du devoir, d'un parti, d'une idéologie politiques en soulignant qu'il ne fallait pas mêler cette légitime ambition aux manœuvres électorales des candidats, de certains candidats. N'allez surtout pas tout mélanger pour mieux assaisonner votre sauce !

Il est possible aussi que les évêques de France aient meilleure mémoire que vous, M. Marcel, et se soient souvenu finalement en contemplant le large et bienheureux sourire de Mendès-France devant une carte d'Indochine des paroles de l'Evangile : « Aimez ceux qui vous persécutent ! »

Non, M. Marcel, nous ne craignons pas de placer notre idéologie politique sous le signe de la Croix. Avant nous, d'autres l'ont porté sur leur poitrine ; ce fut un des sommets de l'Histoire. Ceux qui ont fait la Suisse, pour autant que vous la reconnaissiez d'avant 1848, l'ont placée sur leur drapeau.

Qu'il flotte bien haut ce drapeau !

Avec sa Croix.

G. Gd.

## A vingt ans de distance...

par Me Marcel-W. Suès

Les Sarrois ont voté. Ce vote, en ce qui les concerne, est plus important que le précédent. Lors du premier, on leur avait posé une question qui les dépassait. L'embryon de Communauté Occidentale qu'ils devaient être, ne les tentait pas. Tout ceux qui sont allés dans le territoire à la veille du scrutin, ont admis que des considérations totalement extérieures au très grave problème posé, avaient influencé le vote. Cette fois, des citoyens se sont exprimés pour le parti auquel ils appartiennent. L'affaire était claire.

Bien évidemment, étant donné la position prise par les chefs de ces partis, il s'agissait de choisir entre l'Allemagne et « l'euro-péisation ». Mais, cette fois, le choix était motivé, compris, voulu. Cette consultation populaire se rapproche donc énormément de celle du 13 janvier 1935. Le traité de Versailles avait accordé 15 ans aux Sarrois pour décider de leur sort. Ils pouvaient opter entre trois solutions : le « statu quo » c'est-à-dire l'internationalisation, qui correspond, de nos jours, à « l'euro-péisation », le rattachement à la France ou le retour à l'Allemagne. Il y a vingt ans, la France n'avait rien entrepris pour gagner la sympathie des Sarrois. Devant la vague du nazisme, ses hommes politiques avaient naïvement imaginé que ces Allemands seraient heureux de s'affirmer Germains sans devenir hitlériens, en demeurant au bénéfice du régime institué par feu la SDN. C'était compter sans le formidable appareil de la propagande du Dr Gœbbels. L'emprise brune fut telle que de nombreux hésitants n'eurent pas le courage d'avouer leurs convictions et, par crainte d'être taxés de traitres, votèrent pour le IIIe Reich.

Il est, de ce fait, extrêmement intéressant de comparer les chiffres. Cette année, les pro-Allemands obtiennent par l'Union chrétienne-démocrate 149,516 voix ; par le parti démocrate sarrois, 142,592 et par le parti socialiste allemand 84,408 voix ; soit au total avec les petits partis secondaires qui n'ont pas atteint le quorum, en chiffre rond, 400,000 voix. De l'autre côté, pour « l'euro-péisation », les 128,648 voix du parti chrétien-populaire de M. Hoffmann, les 34,248 voix du parti socialiste sarrois (tendance du leader Max Braun, en 1935) et les 2083 voix du parti européen donnent au total, quelque 165,000 voix. Cela sur un total de 589,000 bulletins valables.

Comparons maintenant ces chiffres avec ceux de 1935. Il y avait eu, le 13 janvier, en chiffre rond, 527,000 bulletins valables. 476,089 étaient allés au retour au Reich et 46,613 seulement à l'internationalisation.

Or, que dénombre-t-on ? D'abord une augmentation de 60,000 voix dans le nombre des votants, soit plus de 10 %. En revanche, les pro-Allemands perdent, en 20 ans, 100,000 voix, alors que les « internationaux » ou « euro-péens » quadruplent presque leurs effectifs !

Voilà bien la seule constatation encourageante du scrutin de dimanche ; mais elle est extrêmement intéressante. Elle démontre qu'il est des Sarrois qui ont tiré les conséquences de la première aventure et qui n'ont point envie d'en risquer une seconde. Certes ils sont encore une minorité, mais leur nombre a augmenté. D'autre part, on ne peut nier que le mouvement pour une Union de l'Europe Occidentale, qui est synonyme de Fédéralisme Européen, bien loin d'être en recul, dans le petit territoire, se fortifie et s'accroît. S'il en est ainsi en Sarre, il en est proportionnellement autant

dans chacune des six nations indépendantes intéressées à l'idée du principe fédéraliste, au rapprochement des entités politiques souveraines de l'Ouest de notre continent. Ainsi la mort de la Communauté européenne de Défense qui a eu pour conséquence une série de succédanés plus ou moins heureux, qui se sont brisés lors du premier scrutin sarrois, n'aurait pas modifié l'opinion de simples citoyens. Ils estiment toujours que, sous une forme ou sous une autre « l'Europe doit se faire » !

On relèvera peut-être que la véritable contrainte morale et presque physique que le nazisme avait exercée en Sarre, durant toute l'année 1934, avait faussé le jugement des gens. On rétorquera que, non seulement le mouvement européen monte en flèche, mais que le pangermanisme, malgré l'augmentation du nombre des suffrages, est en perte de vitesse. Ainsi la « grande » victoire allemande qu'indiquent les chiffres, quand on les analyse pour eux-mêmes, sans songer au passé, se transforme en réalité en un maigre succès qui est beaucoup moins inquiétant qu'il y paraissait de prime abord. Cela est d'autant plus net qu'on ne saurait nier que les Sarrois sont de bons et authentiques Germains, et qu'il a dû coûter à pas mal d'entre eux d'avoir le cran et la détermination de suivre le leader pour l'instant déchu, qu'est M. Hoffmann. L'esprit grégoire, dans des cas comme celui-là, est souvent contagieux !

Ainsi, ce n'est pas les mains tout à fait vides que le prochain ministre des Affaires Etrangères de la République française rencontrera, son collègue de Bonn, M. von Brentano. S'il est maintenant acquis que le petit territoire contesté fera, une seconde fois, retour au Reich, il est plus que certain que l'on trouvera dans le domaine écono-

mique, des accommodements qui s'inspireront de ce désir d'être le « point de départ d'une unité européenne. Le Conseil de l'Europe qui siège tout près, à Strasbourg, pourra utilement mettre en évidence le résultat, mieux interprété ! du vote de dimanche. De plus, lorsque se réunira la nouvelle Diète sarroise, les pangermanistes n'auront pas les mains absolument libres. Il leur faudra compter avec une opposition pleine de bon sens, qui, si elle ne sort pas de la voie raisonnable dans laquelle elle s'est engagée, ne peut que gagner du terrain.

### Rions ensemble

#### L'erreur qu'il fallait commettre

Un brave fermier du Poitou, un jour, se rend spécialement à la ville pour acheter un billet de la loterie nationale ; il exige du vendeur que le numéro porte en finale les chiffres : 58.

Après de longs moments de recherche, car le tirage a lieu le jour même, le fermier arrive enfin à mettre la main sur un billet se terminant par 58.

Le tirage a lieu, et le fermier gagne le gros lot ! Son entêtement à trouver le billet qui devait lui assurer la fortune l'avait déjà fait remarquer et la nouvelle de sa réussite se répandit rapidement, à tel point qu'un journaliste se dérangea tout spécialement de Paris pour l'interviewer :

— Comment avez-vous fait pour tomber juste dans vos calculs, et par quelle savante combinaison êtes-vous arrivé à deviner le numéro gagnant ?

— C'est très simple, explique le nouveau millionnaire, j'ai fait un rêve, et j'ai vu six anges magnifiques, chacun d'eux portait un chandelier à six branches. J'ai immédiatement compris qu'il s'agissait là d'une indication céleste, et j'ai fait une rapide multiplication 6 par 6, résultat 36, et voilà...

#### Superstition...

— J'ai trouvé un trèfle à quatre feuilles.  
— Ah ?... et il t'a porté chance ?  
— Et comment... il était dans un portefeuille.

50 ct.

TAXI Rex Monthey

Jour et nuit

Tél. 42930



## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### Des armes britanniques pour l'Irak

Selon le contenu d'un accord publié mercredi à Londres, l'Irak achètera à la Grande-Bretagne, au cours des deux prochaines années, des armes pour une valeur d'au moins deux millions de livres sterling.

La Grande-Bretagne renonce au paiement par l'Irak d'une somme de 2 755 000 livres sterling représentant la valeur des installations militaires qui ont été remises à ce pays, conformément au traité de défense anglo-irakien. Un montant analogue sera versé par l'Irak à la Grande-Bretagne en compensation de l'armement et de l'instruction des troupes irakiennes. Au cours des deux prochaines années, l'Irak recevra déjà des armes représentant une valeur d'au moins deux millions de livres.

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, lord John Hope, a déclaré à la Chambre des Communes que l'ancien ministre des affaires étrangères Macmillan était tout à fait convaincu de la nécessité d'utiliser le pacte de Bagdad pour renforcer la coopération nouvelle dans le Proche-Orient. Il existe pour cette région « une menace nouvelle et sérieuse pour sa sécurité et son indépendance. Le nouvel accord est une contribution importante pour la coopération ».

Un député travailliste, M. Alfred Robens, a parlé du conflit arabo-israélien, et a demandé si ces armes pourraient être utilisées dans un conflit contre Israël, ou si l'accord prévoyait qu'elles ne puissent servir qu'à la défense dans le cadre de l'accord de Bagdad. Lord Hope a répondu que l'accord ne faisait bénéficier que le pacte de Bagdad. M. Robens a demandé de plus grandes précisions. Lord Hope a alors répliqué que l'accord ne touchait en aucune manière aux devoirs britanniques découlant de la déclaration des trois puissances de 1950 sur la paix et la stabilité dans le Proche-Orient.

### Arrestation d'un grand rabbin escroc

La police a appréhendé mercredi le grand rabbin de Bavière, alors qu'il s'appretait à monter dans l'avion de Zurich. Le Dr Ohrenstein avait été condamné, il y a quelque temps, à une année de prison avec sursis. Le Code pénal allemand prévoit que la police peut intervenir en tout temps, si elle est d'avis que le condamné cherche à se réfugier à l'étranger. Le grand rabbin Ohrenstein avait été inculpé en 1952 pour falsification de documents. Le tribunal avait établi qu'il avait cherché à se faire remettre des indemnités pour des « victimes » de la terreur nazie, dont les noms avaient été inventés de toutes pièces. Les sommes escroquées s'élevaient à près de 250 000 francs. La sentence du jugement avait été confirmée il y a une huitaine de jours par la Cour fédérale allemande.

### Me Edouard BAGNOUD

avocat et notaire, à SIERRE  
ancien président du Tribunal

#### REPREND

dès le 1er janvier 1956

la pratique du barreau et du notariat, en association avec Me Henri GARD, avocat et notaire, à Sierre

Bureaux : PLACE BEAULIEU

Téléphone 5 14 02

### AVANTAGEUX !

Agriculteurs ! Pour obtenir de bonnes saucisses...

Achetez de la viande hachée de Fr. 3.50, 4.— à 4.40 le kg.

Marchandise toujours fraîche.

Pour fumer ou sécher, morceaux sans os, depuis Fr. 4.— à Fr. 5.20 le kg.

#### BOUCHERIE

G. HOELTSCHI - BULLE

Téléphone (029) 2 70 48

Magasin d'alimentation de Sion cherche

### VENDEUSE QUALIFIÉE

très expérimentée, pouvant assumer les responsabilités de la gerance.

Offres avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire à Case postale 52 162 Sion.

A vendre

# Austin A 40

cabriolet sport

4 places, parfait état. — Tél. (027) 5.13.17.

### Au Maroc

#### Amnistie générale

S. M. le Sultan a scellé le dahir accordant une amnistie générale aux Marocains « condamnés ou en détention préventive en raison de faits inspirés par des mobiles d'ordre politique et patriotique ».

Cette amnistie concerne les condamnations prononcées entre le 11 janvier 1944 et le 7 décembre 1955, par les tribunaux chériffiens contre les Marocains qui ont voulu exprimer leur attachement à la cause nationale, à la personne du souverain et au trône chériffien.

Le dahir sur l'amnistie générale scellé par S. M. le Sultan le 4 jourmada 1er 1375 (19 décembre 1955) annule et efface toutes les condamnations.

Les poursuites engagées pour le même fait commis le 7 décembre 1955, date de la Constitution du gouvernement marocain, sont arrêtées et annulées.

En ce qui concerne les Marocains condamnés par les tribunaux militaires, S. M. le Sultan, tant au cours de son séjour en France que lors de ses entretiens à Rabat avec le résident général, a saisi officiellement le gouverneur français de leur cas et promesse fut faite au souverain que cette question serait examinée avec la plus grande bienveillance et dans l'esprit le plus libéral.

### Echos du monde

● Deux personnes ont été tuées et 30 blessées dont trois grièvement, par un attentat à la grenade commis lundi soir dans un théâtre vietnamien de Saïgon.

La grenade a explosé sur la scène, fauchant presque tous les acteurs ainsi qu'un reporter-photographe d'un journal vietnamien.

La police pense qu'il s'agit d'une vengeance personnelle, mais selon la rumeur publique, il s'agirait d'un attentat politique.

● Un autocar et une automobile sont entrés en collision à Chailly-en-Bière (Seine-et-Marne). Le

conducteur de la voiture, sa fiancée et un autre voyageur ont été tués sur le coup. La femme de ce dernier se trouve dans un état désespéré. Plusieurs occupants de l'autocar ont été en outre plus ou moins sérieusement blessés. La collision fut si violente que la voiture fut projetée à une distance de 40 mètres environ.

● Une voiture conduite par le baron Fain, directeur de l'Institut international des brevets, à La Haye, a heurté un camion en stationnement à la sortie du village de Guiscard, dans l'Oise. Le baron Fain est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital. L'état de sa femme est grave. Agé de 57 ans, le baron Fain avait fait carrière dans la diplomatie française avant d'être nommé à La Haye.

● Un avion de transport des « Eastern Airlines » est tombé en flammes près de Jacksonville, mercredi matin, 13 passagers et 5 membres de l'équipage ont été tués.

● Un audacieux hold-up a eu lieu mercredi matin en plein Londres. Des bandits armés ont cerné la camionnette d'une banque et après en avoir maîtrisé les occupants se sont enfilés dans une voiture qui attendait moteur en marche, emportant avec eux les 14,000 livres en billets que transportait la camionnette. L'agression, sans doute minutieusement préparée d'avance, s'est déroulée avec une telle rapidité que les passants n'eurent pas le temps d'intervenir.

● Tous les services de sauvetage en mer, assistés d'hydravions et d'avions militaires, ont repris ce matin leurs recherches pour retrouver le cargo suédois « Hoeken » disparu depuis vendredi dans la Baltique, avec 15 hommes à bord. Des débris de cargaison et de planches qui semblent provenir de la coque d'un navire ont été aperçus au nord de l'île de Gotland. L'on craint que le « Hoeken » qui faisait route de Klaipeda (ex-Memel) ait sombré pendant la tempête qui a ravagé la Baltique samedi et dimanche.

● Le Conseil national de la sécurité routière estime que 650 personnes seront tuées aux Etats-Unis dans des accidents de la route au cours du week-end des fêtes de Noël qui commencent officiellement à 18 heures (heure locale) le vendredi et se terminera le lundi à minuit.

Le conseil souligne que les fêtes de Noël sont les plus meurtrières de l'année.

## NOUVELLES SUISSES

### Conseil national

#### Poste aérologique de Payerne

M. Pini (rad., Tessin) rapporte au nom de la commission des finances. Il recommande le vote d'un crédit global de 610,465 francs pour l'établissement d'une zone de protection autour du poste aérologique de Payerne. L'arrêté y relatif est voté sans discussion par 95 voix.

#### Oeuvres d'entraide internationale

M. Bretscher (rad. Zurich) rapporte et recommande le vote d'un crédit de 6,5 millions de fr. pour la poursuite des œuvres d'entraide internationale pendant les années 1956 et 1957. M. Duttweiler (ind. Berne), demande que les Suisses rentrés de l'étranger pendant la dernière guerre ne soient pas oubliés. Le projet est adopté par 161 voix sans opposition.

#### Office national suisse du tourisme

M. Jaquet (lib. Bâle-Ville), estime qu'il est juste que les milieux directement intéressés participent davantage que par le passé aux frais de la propagande touristique à l'étranger. Cependant, cette propagande est une tâche nationale et il appartient en premier lieu à la Confédération de la financer.

Le projet fixant à 5 millions de francs le crédit de ces cinq prochaines années et à 400,000 francs pour ces trois prochaines années le crédit supplémentaire pour une propagande spéciale aux Etats-Unis est adopté sans opposition par 162 voix.

#### Bâtiments PTT

MM. Gfeller (ind. Bâle-Ville) et Josi (rad. Berne) rapportent sur la construction de bâtiments d'exploitation des PTT à Bâle, Berne, Genève, Gossau (St-Gall), Lausanne, Lugano, Saen-tis, Schaffhouse et Zurich. Les crédits d'ouvrages et crédits supplémentaires nécessaires se montent à 51,260,000 francs.

Le projet est adopté par 151 voix sans opposition.

#### Energie électrique

La clause d'urgence dont est muni l'arrêté autorisant le Département des postes et des chemins de fer à prendre des mesures restrictives pour assurer l'approvisionnement du pays en énergie électrique d'ici au printemps prochain est voté par 157 voix sans opposition.

#### Réduction des impôts

Devant l'attitude intransigeante du Conseil des Etats, la commission du Conseil national a décidé par 9 voix contre 7 de se rallier à la réduction linéaire de 10 % de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Le Conseil en fait de même par 79 voix contre 67. Il n'y a donc plus de divergences et les réductions d'impôt pourront avoir effet au 1er janvier 1956.

#### Concession des forces hydrauliques

M. Huber (soc. St-Gall) et Rosset (rad. Neuchâtel) rapportent sur l'initiative pour l'extension des droits populaires lors de l'octroi par la Confédération de concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques. Cette initiative date de février 1955. Elle fut lancée par le « comité hors partis pour la protection des sites de la chute du Rhin à Rheinau ». Elle demande que l'article 89 soit complété par une disposition stipulant notamment que les nouvelles concessions soient soumises au vote du peuple quand la demande en est faite par 50,000 citoyens.

Le Conseil fédéral propose de recommander au peuple et aux cantons le rejet de l'initiative. La majorité de la commission propose d'adhérer au projet du Conseil fédéral. Une minorité composée de MM. Grendelmeier (ind. Zurich), Bringolf (soc. Schaffhouse) et Schmid (dém. Zu-

rich) propose d'inviter le peuple et les cantons à accepter l'initiative.

M. Dietschi (rad. Soleure) propose de renvoyer le projet au Conseil fédéral, avec mandat de préparer une révision de l'article 58 de la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques, afin de soumettre les concessions à l'Assemblée fédérale, dans des cas déterminés.

M. Raschein' (rad. Grisons) combat l'initiative de même que la proposition Dietschi.

La discussion sur cet objet sera poursuivie en séance de relevée. Le Conseil examine encore quelques divergences relatives au budget de la Confédération et en liquide une en ramenant de 1 million à 900,000 francs la subvention à la fondation Pro Helvetia.

La séance est levée.

#### Séance de relevée

#### Concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques

M. Haeberlin (rad. Zurich) reproche au Conseil fédéral d'avoir trop tardé à soumettre son rapport aux Chambres sur les suites à donner à l'initiative en discussion, si bien que les Chambres ne pourront la traiter dans le délai légal.

## Le Vatican et les élections françaises François Mauriac sévèrement jugé

L'Osservatore Romano consacre son éditorial du 20 décembre aux répercussions mondiales des prochaines élections françaises. Soulignant l'importance de cette consultation populaire, il déclare que la journée du 2 janvier 1956 sera d'une portée décisive, tant du point de vue intérieur que du point de vue international. Il faut, dit-il, que la France se rende compte du rôle qu'elle doit et qu'elle va jouer.

« Il est impossible d'imaginer un ordre européen et mondial sans une France stable et unie, écrit l'organe du Vatican, dans une position digne de ses grandes traditions et des énergies qu'elle possède encore. Sans la France ou avec une France divisée ou affaiblie par la discorde, une collaboration européenne — quelles que soient les structures éventuelles — est inconcevable. D'autre part, si l'entente entre les nations les plus anciennes mères de civilisation et de progrès, faisait défaut, on ne pourrait même pas concevoir des ententes plus vastes de peuples libres, conscients du fait que la paix repose sur la justice et la liberté. Un tel édifice ne peut être bâti que sur le fondement solide et sûr d'une concorde librement consentie, sur les valeurs humaines naturelles et positives qui constituent encore le patrimoine secret et fécond de l'époque moderne. Une place revient de droit à la France dans un tel concert de nations et son absence ne tarderait pas à se révéler comme un fait extrêmement négatif. »

Analysant ensuite les événements qui ont abouti à la crise, qui a provoqué la dissolution du Parlement, l'Osservatore Romano estime que cette crise est étroitement liée à « une autre crise plus profonde qui, dit-il, a atteint l'âme même de la nation française ».

« Cette crise peut-elle être surmontée ? », se demande le journal du Vatican. Puis il ajoute : « Un grand pays aux traditions glorieuses encore si vivantes et agissantes a en lui des ressources telles qui doivent lui permettre certainement de reprendre la place et le rôle lui revenant de grande force d'équilibre européenne et mondiale. Il s'agit de savoir si cette nation le peut. C'est à cette question que devront répondre en leur conscience les électeurs du 2 janvier. La France attend cette réponse ; mais l'Europe l'attend aussi avec une anxiété peut-être égale. »

Examinant d'autre part les forces en présence dans la compétition électorale, le journal du Va-

M. Zellweger (soc. Zurich), considère que l'initiative va trop loin et qu'il n'est pas indiqué d'étendre les droits populaires dans le sens préconisé par les auteurs de l'initiative. L'octroi de concessions est essentiellement de la compétence du Conseil fédéral.

M. Tanchio (cons. Grisons) propose, au nom de son groupe, d'adhérer au projet du Conseil fédéral et de recommander au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative, dont l'acceptation pourrait avoir pour effet d'empêcher la réalisation d'un projet extrêmement important pour l'approvisionnement de notre pays en énergie électrique. Le but des auteurs de l'initiative doit être atteint par le vote d'un article constitutionnel spécial et non pas par une limitation des droits souverains des cantons.

M. Obrecht (rad. Soleure) appuie la proposition Dietschi de renvoi du projet au Conseil fédéral.

M. Akeret (pays. Zurich) se rallie à la minorité et demande qu'elle soit soumise au peuple avec recommandation de l'accepter.

M. Lepori, chef du Département des postes et chemins de fer, dit les raisons qui ont motivé la prise de position du Conseil fédéral. C'est tout d'abord le principe de la division des pouvoirs, le peuple, dit l'orateur, n'a qu'un pouvoir législatif : il n'a pas de pouvoir administratif. Il n'est pas non plus indiqué de réviser la Constitution fédérale pour régler un nombre de cas limité.

C'est ensuite la souveraineté cantonale sur les eaux qui ne saurait être transférée ni au Parlement, ni au peuple. M. Lepori met le Conseil en garde contre la clause transitoire de l'initiative, dont l'acceptation ébranlerait notre régime de droit. Il combat enfin la proposition Dietschi de renvoi du projet au Conseil fédéral, laquelle est rejetée par 77 voix contre 16. Le projet du Conseil fédéral est ensuite adopté par 116 voix contre 12 et la séance est levée.

## Conseil des Etats

#### On vote sans interruption

Dans sa séance de mercredi, le Conseil des Etats a adopté, par 54 voix sans opposition, l'arrêté fédéral urgent autorisant le Département des postes et des chemins de fer à prendre des mesures restrictives pour parer à la pénurie d'énergie électrique d'ici au printemps prochain. Par 29 voix sans opposition, il a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil fédéral d'émettre des emprunts pendant la nouvelle législature de 1956 à 1959. Il a voté par 50 voix sans opposition une deuxième série de crédits supplémentaires pour un montant de 71 millions de francs et approuvé, par 54 voix, le projet réglementant le nombre des greffiers et des secrétaires du tribunal fédéral.

Après avoir liquidé les dernières divergences relatives au budget de la Confédération par adhésion aux décisions du Conseil national, le Conseil s'est occupé d'une motion du Conseil national invitant le Conseil fédéral à activer l'introduction de l'assurance-invalidité.

Après un rapport de M. Vaterlaus (rad. Zurich), la motion du Conseil national est acceptée sans discussion.

#### Budget de la Confédération

Après une interruption de séance de deux heures, le Conseil prend connaissance du fait qu'il subsiste trois divergences avec le Conseil national au sujet de quelques subventions.

M. Vieli (cons. Grisons) propose de se rallier aux décisions du Conseil national. Il en est fait ainsi dans deux cas, sans opposition (Société des sciences naturelles et Croix-Rouge) et dans un troisième cas (Aéro-Club) par 19 voix contre 4.

Le refus opposé par les socialistes à l'offre des communistes de constituer un front populaire. « Cependant, dit-il, les communistes constitueront toujours un facteur de trouble et d'instabilité, et cette circonstance ne doit être ni perdue, ni sous-estimée. »

L'Osservatore Romano n'estime pas pouvoir accepter ensuite l'opinion de ceux qui voient, l'un à gauche, l'autre à droite, les deux groupes qui ont à leur tête respectivement MM. Pierre Mendès-France et Edgar Faure. A son avis, il y a des conservateurs dans les deux groupes ; et ce qui les différencie, ce sont moins les buts politiques qu'ils poursuivent, que les moyens par lesquels ils entendent réaliser leurs programmes. « Il y a d'une part, dit-il, ceux qui condamnent toute ou presque toute l'œuvre de la législation passée et, d'autre part, des hommes qui ont dû agir dans des conditions particulièrement difficiles, qui se défendent et qui contre-attaquent, parce qu'ils ne peuvent se résigner à subir un réquisitoire continu qui les condamne sans appel aux yeux de la nation. »

L'organe du Vatican fait allusion au mouvement Poujade, en parlant de « groupes qui s'organisent autour d'intérêts particuliers et qui risquent, dit-il, de provoquer une dispersion de voix considérables ». Il relève ensuite ce que M. François Mauriac écrit « EN TONNANT DANS LES COLONNES DE L'« EXPRESS » DANS UN STYLE MI-PROPHÉTIQUE, MI-APOCALYPTIQUE », écrit encore l'Osservatore Romano à ce propos. SEMBLE AVOIR OUBLIÉ COMBIEN EN FRANCE ET AILLEURS LA CHARITÉ A ETÉ VIOLÉE ET LA JUSTICE OFFENSÉE AU NOM DU LAÏCISME. »

Avant enfin enregistré les recommandations que les évêques ont faites aux fidèles sur leur devoir de participer aux élections, le journal du Saint-Siège conclut :

« En aucun cas, les catholiques ne peuvent donner leurs voix à un ennemi déclaré de leur foi et dont l'action tend directement ou non à détruire l'Eglise ou même toute la religion. Il s'agit de normes qui découlent d'une loi morale permanente bien connue. Et il est bon qu'on les ait rappelées avec autant d'autorité dans des moments aussi graves, lorsque tous, à commencer par les catholiques, ont la stricte obligation morale de penser au bien commun. »



### Un postier indélicat justement condamné

Le tribunal de Signau, près de Langnau, a condamné à 15 mois de prison ferme, sous déduction de 50 jours de préventive et au paiement des dommages-intérêts, un ancien fonctionnaire postal de Langnau, âgé de 58 ans. L'inculpé était accusé de 21 cas de détournements d'un montant de 17.500 francs environ, commis entre août 1955 et août 1955, les premiers au préjudice des PTT et deux autres au préjudice d'une entreprise de Langnau, et pour une vingtaine de faux.

Il avait notamment procédé à des détournements dans la caisse d'épargne du personnel et s'était rendu coupable de passations fictives dans la comptabilité. Ce fonctionnaire avait été aussitôt licencié, après quoi il remboursa les montants détournés. Le défendeur, qui avait demandé le sursis, a recouru, de même que le procureur qui, lui, avait demandé 20 mois de prison.

### A travers le pays

M. Melchior Christen, 51 ans, conducteur d'une pelle mécanique, était occupé à charger sa machine sur un camion et avait utilisé dans ce but une rampe constituée par des poutres de fer. Au moment de l'opération, ces poutres ont glissé et la pelle mécanique s'est renversée sur le conducteur qui a été écrasé. M. Melchior Christen, qui a été tué sur le coup, laisse une épouse et un enfant mineur.

On annonce la mort à Corminbœuf (Sarine) près de Fribourg, dans sa 101e année et après quelques jours seulement de maladie, de M. Laurent Haefliger. Le défunt, originaire de Triengen (Lucerne), était né le 27 avril 1855. Il était venu dans le canton de Fribourg à l'âge de 13 ans. M. Haefliger avait élevé une grande famille donc cinq fils et deux filles qui sont encore en vie.

### Chronique sportive

#### Hockey sur glace

#### Le programme de la fin d'année Championnat suisse Ligue nationale A

26 décembre : Ambri-Young Sprinters  
27 décembre : Arosa-Chaux-de-Fonds  
26 décembre : Zurich-Davos

A Ambri, les Young Sprinters peuvent obtenir leur première victoire, mais ce sera difficile car les Tessinois sont redoutables chez eux. Grand match à Arosa entre deux sérieux prétendants au titre : les Grisons partiront légèrement favoris. A Zurich, Davos aura de la peine à s'imposer ; tout dépend naturellement de la prestation des joueurs locaux encore à la recherche d'une bonne forme.

#### Ligue nationale B

28 décembre : Langnau-Rotblau  
26 décembre : Zurich II-Kloten  
28 décembre : Viège-Martigny  
28 décembre : Gottéron-Lausanne

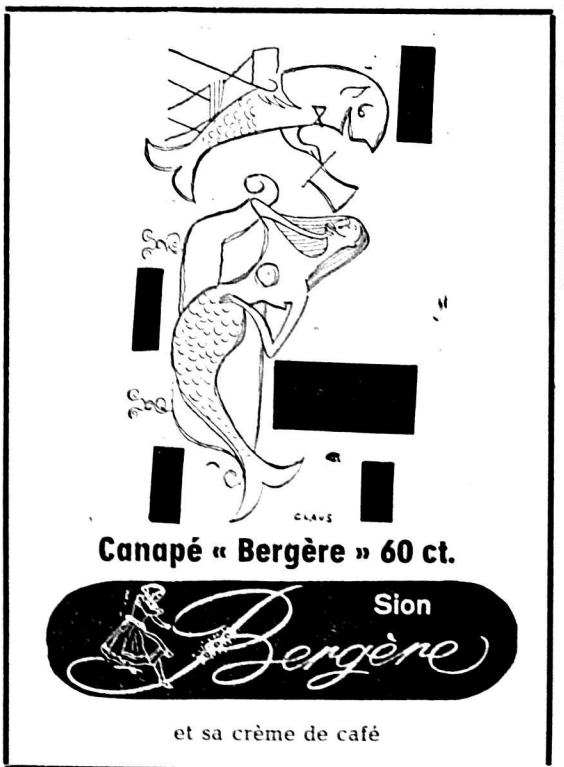
Langnau sera notre favori et pour le second match nous accorderons plus de chances aux réserves zuricoises de s'imposer face à Kloten. A Fribourg, Lausanne battra certainement Gottéron à moins d'un excès de confiance toujours possible lorsqu'on rencontre une équipe qui apparaît nettement plus faible.

Ce ne sera pas le cas pour Viège qui connaît maintenant Martigny et sait très bien qu'il devra s'en méfier. La victoire du 18 décembre ne doit pas donner une confiance illimitée aux Hauts-Valaisans car si Martigny sait prendre ses dispositions, il n'est pas exclu que nous enregistrons une surprise.

#### Série A

25 décembre : Zermatt - Saas-Fee  
26 décembre : Crans - Saas-Fee  
30 décembre : Crans-Sion

Rencontre équilibrée à Zermatt entre deux formations qui n'ont guère fait parler d'elles jusqu'à présent. Crans partira favori pour ses deux matches et devrait s'installer immédiatement en tête du classement.



Canapé « Bergère » 60 ct.  
Sion  
Bergère  
et sa crème de café

#### Série B Gr. I

27 décembre : Monthey II-Sion II  
28 décembre : Champéry-Martigny II  
29 décembre : Monthey-Charraz

Après ces trois matches nous pourrions faire le point et choisir un favori. Mais on peut dire d'ores et déjà que le championnat sera très disputé et que Champéry, qui apparaît comme le plus fort, aura de redoutables adversaires dont Martigny II.

#### Série B Gr. II

26 décembre : Crans II-Montana II

#### Série B Gr. III

27 décembre : Viège III-Viège II  
30 décembre : Viège II-Rarogne II

Rappelons le résultat du seul match joué jusqu'à présent en série B : Martigny II-Sion II : 6 à 0.

#### SKI

Quelques courses sont déjà annoncées pour cette fin d'année : 25 décembre à Wengen et Villars ; slalom de Noël ; 26 décembre à St-Mo-

ritz ; concours international de saut et à Göschenen, course de fond ; à Unterbach ; slalom géant ; à Loèche-les-Bains ; course de descente (27 décembre).

#### Motocyclisme

#### Changement au Secrétariat général de la FMS

C'est à la fin de ce mois que M. Ernest Möri, Genève, secrétaire général de la Fédération motocycliste suisse (FMS) quittera le poste qu'il occupe depuis 9 ans pour prendre la direction des services de publicité et de propagande de la marque Ford pour la Suisse.

Il sera remplacé par M. Fritz Aebly, de Genève, à qui le Conseil de direction de la FMS a confié la lourde responsabilité de cette succession.

#### Silence, silence...

...Silence, disait l'autre jour un professeur particulièrement chahuté par ses élèves, chaque fois que j'ouvre la bouche ici, il y a un imbécile qui parle !

## Les allocations de renchérissement au personnel fédéral

A l'occasion de la discussion au Conseil national sur les allocations de renchérissement à octroyer au personnel fédéral pour 1956, M. LE CONSEILLER NATIONAL JACQUOD est intervenu dans le débat pour demander au Conseil fédéral de revoir sa politique des salaires.

Voici le texte de cette intervention dont l'idée fondamentale — participation des fonctionnaires à l'augmentation générale de la production et de la productivité — pourra être retenue lors de la modification de la loi sur le statut des fonctionnaires, modification qui a été annoncée pour l'année prochaine. (Réd.).

Si je prends la parole dans ce débat — que certains trouveront fastidieux, mais dont le but doit être de faire avancer la justice sociale en faveur du personnel de la Confédération, — c'est pour attirer l'attention du Conseil fédéral sur une question qui est étroitement liée au problème des allocations de renchérissement.

Je pense en effet — ainsi que l'a très adroitement relevé notre honorable collègue, M. le conseiller national Munz — que l'adaptation des salaires du personnel fédéral ne doit pas se faire uniquement en fonction de la hausse du coût de la vie, mais aussi en fonction de l'amélioration du revenu réel du peuple suisse.

Je m'explique. Le travail est le moyen normal donné à l'homme pour assurer son entretien et celui de sa famille. Le salaire que le travailleur reçoit en compensation de son travail joue donc un rôle de première importance dans sa vie et celle des siens. Si ce salaire est insuffisant, comparé aux besoins de l'employé, aux possibilités du revenu national ou à celles de l'entreprise, cette situation d'injustice sociale ne manquera pas d'influencer très défavorablement le travailleur.

Les diverses manifestations de mauvaise humeur du personnel fédéral — auxquelles on a fait allusion hier à cette tribune — en sont une preuve évidente.

Le Conseil fédéral reconnaît d'ailleurs dans son message que « le travail toujours plus intense du personnel et les exigences sans cesse accrues auxquelles il doit faire face ne peuvent avoir qu'une influence défavorable sur l'état d'esprit du personnel s'il y a en même temps réduction du pouvoir d'achat ensuite de la hausse des prix ».

Activité toujours plus intense, exigences sans cesse accrues, tout cela doit normalement se solder par une augmentation de la production.

Or, s'il y a une augmentation de la production, il faut, pour maintenir un bon esprit dans le personnel, que celui-ci participe dans une part équitable aux fruits de cette augmentation.

Il faut donc faire du travailleur un participant direct à la bonne marche de l'économie. Il faut, en d'autres termes, que la bonne conjoncture soit aussi « bonne » pour le travailleur.

Or, Messieurs, le Conseil fédéral, dans sa politique des salaires, suit exactement la formule qui fut en honneur, chez nous, durant la dernière guerre. On a considéré alors que 1939 était l'âge d'or du salariat, et les compensations de salaire devaient si possible garantir aux travailleurs leur pouvoir d'achat de 1939, mais sans le dépasser.

Pour le personnel fédéral, la stabilisation de 1949 a compensé le renchérissement jusqu'au chiffre de 162,50 de l'indice des prix à la consommation.

Dès lors, l'allocation de renchérissement doit si possible compenser la hausse éventuelle du coût de la vie et rien de plus.

Ce qui revient à dire que l'on veut maintenir à un niveau quasi stable et permanent le pouvoir d'achat du personnel fédéral.

Evidemment, quelques maigres améliorations ont bien été accordées à ce personnel lors de la révision de la législation de 1949.

Et de fait, nous constatons un gain de salaire réel — donc une augmentation du pouvoir d'achat — de 2 % en 1950, de 0,50 % en 1951. Par contre de 1952 à 1954, il y a une perte de salaire réel dans les normes suivantes : 1,20 % en 1952, 0,50 % en 1953 et 1,20 % en 1954.

Pour les allocations de renchérissement de 1956, on procède selon la même méthode de la compensation du coût de la vie.

Le 7 % de renchérissement proposé couvrira une hausse des prix jusqu'au niveau de 173,9 points. Et cela représente, ainsi que le déclare le Conseil fédéral, 0,8 point ou 0,50 % de plus que ce qui serait nécessaire sur la base de l'indice des prix à la consommation du mois de septembre 1955. Et le message ajoute même ceci : « Nous espérons ainsi pouvoir maintenir le taux à 7 % au-delà d'une année. »

Je crois devoir attirer l'attention du Conseil fédéral sur les dangers d'une telle politique des salaires. Cette méthode du maintien du pouvoir d'achat des travailleurs à un niveau stationnaire alors que partout la production et la productivité augmentent me paraît une erreur.

L'augmentation de la production et de la productivité dont nous trouvons la ligne ascendante clairement marquée dans les données statistiques sur l'évolution de notre revenu national est due spécialement aux deux facteurs essentiels que voici :

- a) la domestication de l'énergie sous toutes ses formes, surtout de l'énergie électrique ;
- b) la mécanisation toujours plus poussée dans tous les domaines.

Mais dira-t-on, cette augmentation de la production et de la productivité est effective dans les entreprises privées, mais non pas dans les administrations publiques.

Si mes souvenirs sont exacts, une revue des CFF déclarait, il n'y a pas si longtemps, que pour faire marcher nos trains sur les quelque 2800 km. électrifiés, les CFF utilisaient annuellement 1.100 millions kwh et que cette énergie électrique coûtait 40 millions de francs.

Si nos trains marchaient encore à la vapeur produite par le charbon importé de l'étranger, les frais de traction seraient non pas de 40 millions, mais de 160 millions de francs.

Voilà un exemple frappant de l'incidence de l'énergie dans le domaine de la productivité. Et un exemple pris dans le milieu qui nous intéresse actuellement.

Quant à la mécanisation, qui va jusqu'à « l'automation », nous en avons des exemples frappants dans le secteur des téléphones et même dans les services de la comptabilité où la mémoire perforée fait des merveilles.

On peut donc dire que l'administration fédérale ne reste pas à l'écart du vaste mouvement de développement économique actuel et qu'elle contribue pour sa large part à l'augmentation de la production et de la productivité dans notre pays.

On peut affirmer, sans crainte d'exagération, que l'administration et les régies fédérales contribuent largement à cette augmentation considérable de notre revenu national, augmentation qui de 1953 à 1954 se chiffre par 1,120 millions de francs.

Devant cette augmentation sensible de nos richesses, il serait d'une prudente sagesse économique d'imprimer au pouvoir d'achat un mouvement parallèle à celui de la production.

C'est pourquoi je demande au Conseil fédéral d'envisager une autre politique des salaires à l'instar de ce qu'ont déjà fait bien des administrations cantonales et communales et beaucoup d'entreprises privées à savoir de ne pas stabiliser le pouvoir d'achat des fonctionnaires, mais de lui donner un mouvement parallèle à celui de la production.

Et cette opération d'amélioration du pouvoir d'achat doit se faire d'abord et surtout en faveur des employés des classes inférieures de salaires et en faveur des employés chargés de famille.

Je pense notamment qu'en ce qui concerne les allocations pour enfants, le Conseil fédéral ne devrait pas se contenter de rappeler dans son message le postulat adopté par le Conseil national en session d'hiver 1953, postulat qui le priait d'examiner si l'allocation pour enfant ne devait pas être sensiblement augmentée.

Le Conseil fédéral ne devrait pas déclarer tout simplement que l'allocation pour enfants est réglée par la loi et qu'il ne saurait être question de procéder à une révision de la loi en réglementant les allocations de renchérissement.

Le Conseil fédéral ferait mieux de présenter, au plus vite, des propositions de modifications de la loi sur le statut des fonctionnaires relevant sensiblement :

- les bas salaires,
- les allocations pour enfants.

Cette action est d'ailleurs commandée par le fait constaté par le Conseil fédéral lui-même et signalé dans son message à savoir que « dans les exploitations des chemins de fer fédéraux, des postes, télégraphes et téléphones et des douanes qui occupent les trois quarts environ du personnel de la Confédération l'accroissement du volume du travail dépasse de beaucoup celui de l'effectif ».

Messieurs, tout en me déclarant favorable à l'entrée en matière sur l'arrêté fédéral qui nous est soumis, je demande instamment au Conseil fédéral de revoir sa politique des salaires dans le sens :

- d'une revalorisation des salaires des classes les plus basses de salaires,
- d'une augmentation substantielle des allocations familiales,
- d'une adaptation des salaires qui dépasse la compensation de la hausse du coût de la vie et qui assure aux agents de la Confédération une participation réelle et effective à l'augmentation de la production et de la productivité.

### Dans les cinémas

#### Cinéma ETOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 25 (14 h. 30 et 20 h. 30), samedi 24 : Relâche. Pour la première fois en couleurs et avec l'incomparable magie du cinémascope : ROSE-MARIE, la brillante opérète connue de tous avec ses scènes de danses endiablées, la sauvagerie des rites païens et ses mélodies que tout le monde fredonne. Un film unique, réalisé dans les paysages merveilleux des montagnes du Canada, avec l'exquise Ann Blyth, Howard Kell, Fernando Lamas, et des milliers de figurants ! Un splendide spectacle que personne ne voudra manquer. En complément de programme : « L'Ouverture de Poète et Paysan » de Suppé, en cinémascope. Dimanche 25 à 17 h., lundi 26 et mardi 27 : le rythme fantastique de l'action et la magie des couleurs créent le plus merveilleux des spectacles : LE SERMENT DU CHEVALIER NOIR, avec le magistral... l'inégalable... Alan Ladd, dans un rôle débordant d'action, et la ravissante Patricia Medina. Une épopée sans pareil aux fougueuses chevauchées et batailles sans merci.

#### Cinéma REX - Saxon

Jeudi 22 : LES BERETS ROUGES, un sensationnel film d'action et d'aventures... Les exploits saisissants d'un bataillon de parachutistes avec Alan Ladd et Léo Genn. En couleurs. Vendredi 23 et dimanche 25 (14 h. 30 et 20 h. 30) samedi 24 : Relâche. ROSE-MARIE. (Voir communiqué sous Cinéma Etoile.)

#### Ciné Michel - Fully

Jeudi, vendredi, dimanche, 16 h. 30 et 20 h. 30 : Pierre Blanchard dans « La neige sur les pas » d'après le roman bien connu d'Henri Bordeaux.

Pour Noël, invitez vos parents et amis à ce beau film en partie tourné à Orsières et au Grand-St-Bernard.

Attention ! Samedi : Relâche. A 14 h. 45 : « Crin Blanc » pour les enfants.

#### CINEMA D'ARDON

#### Prélude à la gloire

Spectacle bien de circonstance pour Noël que la vie de Roberto Benzi, enfant prodige, issu de la « Rue » et son ascension foudroyante comme chef de musique à 10 ans. Vous vibrerez d'enthousiasme à l'ouïe des plus beaux morceaux de musique qu'il dirige à l'Orchestre de la Société des Conservatoires de France.

Dimanche 25 et lundi 26, soirée à 20 h. 30. Mardi 27, matinée seulement à 14 h. 30. Enfants admis dès 7 ans.

#### Bagnes - Cinéma

DESERT VIVANT est le titre d'un magnifique film documentaire de Walt Disney de la célèbre série « C'est la vie ». La direction du Cinéma de Bagnes est heureuse de pouvoir le présenter au public durant les fêtes de Noël. « Désert vivant » vous transportera dans les contrées désertiques de l'Arizona, entre les Montagnes Rocheuses et la Sierra-Nevada, où nul homme encore, hormis les opérateurs de Walt Disney, n'avait pénétré jusqu'ici. Dans un décor majestueux, la faune et la flore luttent pour leur existence dans une des régions les plus hostiles du monde. « Désert vivant » est un film d'une étonnante beauté qui mérite d'être vu. Un véritable spectacle de famille à la portée de chacun. Horaire des séances : vendredi 23 et dimanche 25 décembre à 20 h. 30. Dimanche, matinée pour enfants à 14 h. 15. Attention : samedi soir, 24 décembre, pas de séance.

### Radio-Programme

#### Jeudi 22 décembre

SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le quart d'heure du sportif. 12 h. 35 Disques. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Le charme de la mélodie... 13 h. 30 Pièces espagnoles pour piano. 13 h. 50 Chansons populaires des Canaries. 16 h. 30 Musique de danse. 17 h. Vos refrains favoris... 17 h. 30 Chants de la Nativité. 18 h. Un concours pour les petits. 18 h. 10 La quinzaine littéraire. 18 h. 45 Disque. 18 h. 50 Le Micro dans la Vie. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le Miroir du Temps. 19 h. 40 Si la chanson m'était contée... 20 h. Le feuilleton de Radio-Lausanne : La joie de vivre. 20 h. 30 Radio-Lausanne à la Grande-Dixence. 21 h. 30 Concert par l'Orchestre national de Madrid. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Le conte du jeudi. 22 h. 45 Le grand prix du disque.

BEROMUNSTER. — 7 h. Informations. 7 h. 05 Musique variée. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Concert varié. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Concert populaire. 13 h. 25 L'espérance des hommes. 13 h. 35 Concert symphonique. 14 h. Je me souviens de Noël. 16 h. 30 Orchestre récréatif bâlois. 17 h. 30 Au près de la délégation suisse en Corée. 17 h. 50 A la découverte musicale du Brésil. 18 h. 30 Mélodies anciennes. 18 h. 55 Disques. 19 h. 15 Echo du temps. 19 h. 30 Informations. 20 h. Orchestre récréatif bâlois. 21 h. 25 Mazurkas de Chopin. 21 h. 45 Un conte pour petits et grands. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Italiens en Suisse. Comment ils passeront les fêtes loin de leurs familles.

TELEVISION. — 17 h. L'écran magique. 20 h. 50 Télé-Journal. 20 h. 45 Une production de l'Eurovision : Villes d'Europe : Munich. 21 h. Cinéma-feuilleton : « De Mayerling à Sarajevo ». 21 h. 30 A l'affiche.

### Patinoire de Martigny

Ce soir jeudi 22 décembre, à 20 h. 30

## Crans I - Martigny I

(Série A) (LNB)



# SAINT-MAURICE, VIEILLE AGAUNE

## Berceau du "Nouvelliste",

### BUFFET DE LA GARE

SAINT-MAURICE

Se recommande à sa fidèle clientèle !

Téléphone 3 62 18

J. Chèvre

DROGUERIE  
PARFUMERIE  
AGAUNOISE

**GILBERT  
GRANGES**  
SAINT-MAURICE

OFFREZ UN PARFUM...  
LE CADEAU DISTINGUE !

Grand choix de cadeaux utiles :

Poudriers, nécessaires de toilettes, rasoirs électriques, manucures, appareils photographiques, pharmacies de ménage.

VISITEZ NOTRE EXPOSITION A L'INTERIEUR DU MAGASIN

### Beau choix de plantes

Fleurs coupées - Givrages

*Jean Leeman fleuriste*

St-Maurice - Martigny - Sion

### Pour vos cadeaux

de fin d'année

GRAND CHOIX de cigares  
et tous les articles pour fumeurs  
LIBRAIRIE, PAPETERIE, etc.

CHEZ

**G. GREZZI - Saint-Maurice**

### ATTENTION !

Grand choix de souliers de ski pour hommes, dames  
et enfants

du 26 au 29 Fr. **29.80**

du 30 au 35 Fr. **32.80**

du 36 au 39 Fr. **39.90**

du 40 au 46 Fr. **42.80**

Grand choix de pantouffles à partir de Fr. **6.80**

**Robert GATTONI, St-Maurice**

Téléphone (025) 3.61.91

### Articles pour cadeaux

Quincaillerie - Porcelaine  
Ferronnerie - Articles de ménage  
Skis - Luges - Patins

**Aug. AMACKER**

SAINT-MAURICE

Tél. 3 61 64

Pour les fêtes de Noël et Nouvel-An

**E. BINZ**

LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE

vous offre des viandes de 1re qualité  
ainsi que POULES, LAPINS, AGNEAUX  
Pour le réveillon : sa CHARCUTERIE FINE  
à Fr. 0.80 les 100 grammes.

ON LIVRE A DOMICILE

Tél. 3 60 35

Se recommande.

TOURTES - BUCHES - COURONNES

Grand choix de boîtes de fête et notre spécialité :  
VACHERIN GLACE

BOULANGERIE - PATISSERIE

**César Lambiel**

SAINT-MAURICE

Tél. 3 64 94

ON LIVRE A DOMICILE

### LOUIS TOMASI

Réparations en tous genres

Un très grand choix de cadeaux pour les fêtes

SAINT-MAURICE

Téléphone 3 64 92

Horlogerie - Bijouterie  
Orfèvrerie - Optique

A. RHONER-COUTAZ

**« AU TABAC BLOND »**

SAINT-MAURICE

Tous les articles pour fumeurs  
Dépôt Sport-Toto et Loterie romande

La ménagère avisée se sert  
de préférence à la

**Société Coopérative de Consommation**  
Saint-Maurice et environs

SUCCURSALES :

Epinassey — Lavey-Village  
Eviornaz — La Balmaz — Collonges — Vérossaz

Vous serez toujours bien servi à l'

**HOTEL - RESTAURANT**

*de la Dent-du-Midi*

SAINT-MAURICE

Téléphone (025) 3 62 09

### IMPRIMERIE

**RHODANIQUE S. A.**

Saint-Maurice

La lingerie fine et soignée fait toujours  
plaisir à une femme !

Le magasin spécialisé

*Mercerie du Parwis*

VOUS OFFRE CHOIX ET QUALITE !

L. Délitroz

SAINT-MAURICE

Téléphone 3 65 26

L'imprimé de qualité

*Abonnez vos amis*  
**AU « NOUVELLISTE »**

Suivez mieux...  
la vie journalière de notre beau canton  
en vous abonnant au

**NOUVELLISTE  
VALAISAN**

Premier quotidien d'opinion  
et d'information

Le meilleur marché de Suisse



# Cinéma

Cette semaine : un film profondément émouvant

## TOURMENTS

Un drame de l'amour maternel avec TINO ROSSI

Deux femmes se disputent un enfant



Cette semaine : Un prodigieux film d'action en pathécolor

## LE MAITRE DE DON JUAN

avec Errol Flynn et Gina Lollobrigida

Un grand film d'aventures



Jusqu'à dimanche 25 (14 h. 30 et 20 h. 30)

Samedi 24 : RELACHE

Un vrai régal pour les yeux et les oreilles

## ROSE-MARIE

En cinémascope et en couleurs

Dimanche 25, à 17 h., lundi 26 et mardi 27

Une épopée sans pareille en couleurs

## LE SERMENT DU CHEVALIER NOIR

Dès jeudi (samedi relâche) FERNANDEL dans son meilleur film comique, tour à tour domestique, comte, chanteur nêgre, danseur tyrolien ou champion de ski, vous comblera de joie, dans

## MONSIEUR HECTOR

de l'imprévu, du rire, du vrai cinéma !

Dimanche, à 17 h., séance pour enfants

## Le petit garçon perdu

avec C. Fourcade



Tél. 4.22.60

# Cinéma PLAZA

Tél. 4.22.90 MONTHEY

Le premier film en vistavision Une technique perfectionnée qui offre une image d'une netteté absolue avec effet de relief Bing Crosby, Dany Kaye, Rosemary Clooney, Vera Ellen dans un feu d'artifice de charme, de rêve, de couleurs

## NOEL BLANC

Un pur chef-d'œuvre de divertissement !

Jeudi 22 décembre

## L'ATTAQUE DE FEATHER RIVIER

des Montagnes Rocheuses retentit un appel à l'héroïsme avec

Guy Madison - Frank Lovejoy

Vendredi 23, dimanche 25 lundi 26

## LE SECRET MAGNIFIQUE

Merveilleuse histoire d'amour, tendre et passionnée, avec Jane Wyman, Rock Hudson et Barbara Rush



Jeudi 22, vendredi 23, lundi 26

## Boniface somnambule

FERNANDEL bat tous les records du rire dans ce film, avec

Yves Deniaud, Michel Ardan, Gaby Andreu



Jeudi 22 : Un film exceptionnel en couleurs

## LES BERETS ROUGES

avec Alan Ladd et Léo Genn

Vendredi 23 et dimanche 25 (14 h. 30 et 20 h. 30)

## ROSE-MARIE

La vie de ROBERTO BENZI chef d'orchestre à 10 ans

## PRELUDE A LA GLOIRE

avec les plus beaux morceaux de musique qu'il dirige à l'orchestre.

Voir horaire à la rubrique des spectacles.



Jeudi, vendredi, dimanche, 16 h. 30 et 20 h. 30

PIERRE BLANCHARD

## LA NEIGE SUR LES PAS

d'après le roman bien connu d'Henri Bordeaux

Pour Noël, invitez vos parents et amis à ce beau film en partie tournée à Orsières et au Grand-Saint-Bernard.

Attention ! samedi : RELACHE A 14 h. 45 : « CRIN BLANC » pour les enfants.



Pour vos cadeaux  
**'Monsieur'**  
vous conseillera

Sté. an. des magasins **'Monsieur'**  
Élégance Masculine  
Genève - Lausanne - Martigny

# Situation d'avenir

est offerte à Sion

à dame ou demoiselle, de confiance, ayant la pratique de la comptabilité et sachant français et allemand.

Bon salaire assuré.

Date entrée à décider.

Faire offres écrites avec photo et curriculum vitae sous chiffre P. 15555 S. à Publicitas, Sion.

Dans tous les mets  
Sur toutes les tables

**« GRESIL »**  
Le meilleur des sels.  
Granuleux,  
ne se durcit jamais.  
Phosphaté,  
fortifie les os.  
Demandez-le à votre épicière.  
Vous ne désirerez plus que  
« Gresil ».

# Gresil

On doute fort que j'importe mes produits à l'étranger, mais on est certain qu'à Riddes on se prive facilement de « bidoche » pour acheter une excellente brioche de

## L'AMI GUEX

Mais toutes les bûches seront aussi très appréciées pendant les fêtes.

BOULANGERIE-PÂTISSERIE  
GUEX AMI - RIDDES

## AUTOS D'OCCASION

Mercedes 170,	9 CV	1950
Chevrolet	13 CV	1952
Ford Taunus	6 CV	1950
Peugeot 202	6 CV	1947
Topolino	3 CV	1952
VW camionnette	6 CV	1953
Plymouth	18 CV	1950

Prix à discuter, échanges, conditions de paiement.

Agence officielle VW - Plymouth

GARAGE DE BERGERE - VEVEY - Tél. 5 19 88

## CAMIONS D'OCCASION

HOTCHKISS, 1947, 12 CV, benzine. Parfait état, sortant de révision. Grand pont.

FORD, 1947, 19 CV, benzine.

VW camionnette, 1953, 6 CV, avec bâche.

Prix à discuter. Conditions de paiement.

Agence officielle VW - Plymouth

GARAGE DE BERGERE - VEVEY - Tél. 5 19 88

## VÉROSSAZ

La Bourgeoisie de Vérossaz met en soumission la garde des génissons pour la saison d'été 1956. Le cahier des charges est à consulter au greffe communal (025) 3 61 60.

Les offres écrites sont à adresser au président de la commune pour le 27 décembre 1955, à 18 h. L'Administration bourgeoisiale.

Je suis toujours acheteur de

## VEAUX étoilés

pieds blancs, au plus haut prix du jour.

Téléphoner à partir de 20 heures au (027) 4 62 48.

Le Café de la Tour de Granges cherche une

## sommelière

Entrée de suite. Tél. 4 21 46.

A vendre, aux Mays de Riddes,

## mayer et pré

de 8,000 m2.

S'adresser sous chiffre P. 15523 S. à Publicitas, Sion.

## SALON DE COIFFURE

à remettre au centre du Valais; reprise immédiate. Ecrire sous chiffre 1378 à Publicitas, à Sion.

## Mécanicien

sur autos, capable de remplacer le patron est demandé; fort salaire. Entrée à convenir. Faire offre sous chiffre P 15479 à Publicitas, Sion.

En réclame  
Duvets neufs  
110 X 150  
Fr. 25.—  
E. Martin, Sion  
P. Neuve  
(027) 2.16.84.  
Envois partout

Bonne

## FILEUSE

cherche du travail.  
Mme Pierre Gaspoz-Follonier, Evolène.

A vendre

## petite fabrication

intéressant travail à domicile pour dames ou messieurs. Prix Fr. 360.-

Faire offres sous P. X. 22532 L. à Publicitas, à Lausanne.

## 10 TAPIS

neufs, 200 x 300 cm., magnifiques milieux pure laine, dessins Orient sur fonds crème ou rouge, à enlever pour Fr. 140.— pièce. Port et emballage payés.

W. Kurth, av. Morges 70, Lausanne, tél. No 24 66 66 ou 24 65 86.

Toujours grand choix de

## porcs et porcelets

VENTE - ACHAT ECHANGE

Livraisons à domicile sur commande.

S'adresser à A. Richard-Bérard, commerce de porcs, Ardon. Téléphone 4 12 67.

## COMPLETS VESTONS PANTALONS MANTEAUX CHAUSSURES

Manteaux gabardine, laine, et pluie, pélerine, dès 29.-; complets, dès 39.-; pantalons longs et golf, équitation, vestons, dès 19.-; souliers de ski, sport, montagne, militaire, travail, dès 20.-; souliers bas dès 9.-; canadiens, aussi en cuir, windjack, blousons, pantalons imperméables, manteaux, vestes, pantalons en cuir et imitation, bottes, guêtres officier, sacoches moto, bonnets et gants en cuir, casques moto, manteaux, vareuses et pantalons CFF et postier; capotes, tuniques et pantalons militaires, sacs à poils, chapeaux feutre, complets salopettes, chemiserie, gilets d'hommes, pullovers ski, vestes ski, fusaux, manteaux pluie et hiver, costumes, robes, blouses, jupes, topcoat, robes de chambre, coin-de-feu, pullover, souliers, bottes caoutchouc, snow-boot, galoches. Tout pour messieurs, garçons, dames, filles. Magasin à l'étage vendant bon marché.

## AUX BELLES OCCASIONS PONNAZ

rue du Crêt 9, côté Cinéma Moderne, près gare Lausanne. Tél. No 26 32 16. Envois contre remboursement avec possibilité d'échange. Vente - Achat - Echange

A vendre à bas prix !

## NEUF ET OCCASION baignoires

150, 160 et 168x70 cm. à murer et sur pieds BOILERS ELECTRIQUES 50, 50, 100, 150, 200 litres CHAUDIERES A L'ESIVE 165 L., à bois, galvanis, av. chaudière neuf, 155 fr. Lavabos, éviers, W.-C., catelles en plastique, breveté, 10 teintes, pose facile sur bois, plâtre, 10 échantillons franco : contre 2 francs en timbres-poste.

Comptoir Sanitaire S. A. 9, r. des Alpes, Genève. Tél. 52.25.45. On expédie. Envoi catalogue gratuit.

Pensez aux petits oiseaux

Les Cadeaux appréciés

UNE FEMME...  
est toujours sensible au charme d'un bijou ! Notre choix incomparable en bagues, bracelets, chaînes et pendentifs, broches, vous enchantera. - Le bijou de bon goût chez votre bijoutier :

**Moret**  
Horlogerie - Bijouterie  
MARTIGNY

## Machines agricoles occasion

Une soufflerie « Tip Top » avec 7 mètres de tuyaux et coude.

Une pompe à purin No 120 avec tuyaux, 72 mm. Une pompe à purin pour bossette No 04 « Luna ». Une motofaucheuse « Record », barre 160, avec remorque.

Un châssis remorque monoaxe avec frein, 400 fr. Un monoaxe Bûcher, avec barre de coupe et charriot, siège.

Une chargeuse à foin neuve « Cormick ».

## J. DURIER - Machines agricoles

VAL D'ILLIEZ Téléphone 4 32 65

## Commerce de vin et spiritueux Gros et mi-gros

à remettre — raison d'âge — belle cave, 200,000.— chiffre d'affaires. Ecrire sous chiffre U 10881 X Publicitas, Genève.

# LUGES

## Prix imbattables

### Marque « DAVOS »

Longueur :	70 cm.	80 cm.	90 cm.
	14.90	16.90	19.50
	100 cm.	110 cm.	
	22.90	24.90	

## SKIS POUR ENFANTS grand choix

BATONS DE SKIS : Noisetier, bambous ou aluminium

Chaque visiteur peut gagner la magnifique poupée exposée dans notre vitrine (valeur Fr. 150.—)

# à la Bonne Ménagère

SION

E. CONSTANTIN & FILS, rue de Lausanne  
Téléphone 2 13 07

## Cinéma de Bagnes

Après 5 ans de patience et d'effort artistique

WALT DISNEY nous présente

## DÉSERT VIVANT

UN VRAI SPECTACLE DE FAMILLE

Horaire des séances : Voir communiqué.

Cadeaux de Noël appréciés

5 % d'escompte pendant les fêtes

Couteaux de poche, de table, éclairateurs, de chasse, poignards. Service argenté, inoxydable, cuillers, fourchettes. Ciseaux couture, tailleur, à ongles, manucure. Tondeuses et rasoirs à mains et électriques. Patins, glace et neige. Articles de pêche et divers cadeaux.

**Coutellerie U. LEYAT**  
SION — Grand-Pont



# NOUVELLES LOCALES

## CHRONIQUE DE SIERRE

### Congés de Noël

Les écoles de commerce terminent leur trimestre le jeudi 22 décembre. Les écoles primaires commenceront leurs congés le 24 décembre.

La reprise est prévue pour la première semaine de janvier.

### Un nouveau cinéma

Une nouvelle salle de cinéma sera construite dans un immeuble prévu près de la percée du centre. Ce sera la seconde salle de la ville.

### Vouvry

### Clôture de la Mission

Officiellement la Mission est terminée, cette mission de 1955, suivie avec ferveur par toute la population et prêchée par les Révérends Pères de St-François de Sales. Mais dans le cœur de ceux qui l'ont vécue, non, elle va continuer. Nous n'aurons plus nos deux sermons quotidiens, mais nous aurons la messe de chaque jour qui peut, disait le Père Rey, durer toute la journée.

L'offrande de cette journée, du travail, des peines inévitables, de la maladie peut-être; mais aussi l'offrande de nos prières, de nos petits sacrifices, l'effort de tenir notre langue en bride quand nous voudrions mal parler. Ah! Charité! Tu n'es pas la « moindre », nous le savons.

Une visite à Jésus tout seul, dans notre église, c'est la messe qui continue et puis le soir, la prière, la méditation en travaillant, et c'est l'ITE Missa est.

Tous les jours nous pouvons, grâce infinie, te recevoir: le Pain de Vie, le Pain des forts, la nourriture des âmes, le Pain magique, le Divin Passeport pour le grand voyage.

« Celui qui veut une chose peut en venir à bout; mais la chose la plus difficile, c'est de vouloir », a dit J. de Maistre.

Et bien, gens de chez nous, nous allons vouloir. Et vouloir nous atteler tous à la même charrue, cela veut dire au même idéal. Vivre notre foi pleinement, généreusement, mettre en pratique tous les enseignements reçus pendant ces jours bénis et surtout dans la pratique de la charité. Soyons bons dans nos familles pour commencer, dans le milieu où nous devons travailler, à l'atelier, à l'usine, dans la rue, rayonnons autour de nous de la charité qui nous anime, il y a tant de manière de la pratiquer; et puis, si tout ne va pas comme nous le voulons, nous trouverons consolation dans la soumission, dans la conformité de notre volonté, à la Volonté de Dieu. Rien n'arrive sans sa permission, tout ce qui nous arrive est prévu et voulu pour notre bien.

« Pour la plupart des âmes, la vie chrétienne tout entière consiste à faire de très petites choses avec un grand cœur », a dit l'Abbé Perreye. Nous garderons fidèlement les consignes reçues; nous nous souviendrons des examens de conscience du Révérend Père Duval.

Et puis, pensons très souvent aux dernières directives que nous a données le Révérend Père Rey, du pied de la Croix de granit élevée au Brezollai, en souvenir de la Mission 1955. Soyons les vivants témoignages de notre foi. Vivons-la, chantons-la, et surtout gardons-la agissante. Et puisque c'est bientôt Noël, nous irons tous entourer de bien près le Doux Enfant avec foi et courage, et avec une fidélité fervente. Nous y trouverons tous le bonheur que le monde promet vainement. Nous lui demanderons aussi de bénir et de protéger les bons Pères, venus chez nous pour notre plus grand bien, et notre clergé qui nous a procuré ces journées de paix et de lumière.

J. P.

### Troistorrents

### Succès

Nous apprenons que M. Alexandre Boitzky, de Troistorrents, vient de réussir brillamment son examen final de médecine à l'Université de Lausanne.

Nos félicitations et nos vœux.

### Communiqué aux producteurs valaisans

### Le système d'abonnements aux cultures antiparasitaires

Depuis le début de l'année 1953, la Station cantonale pour la protection des plantes, afin de rationaliser la lutte contre les parasites de nos diverses cultures, a mis au point un système d'informations visant à toucher directement chaque producteur par voie postale.

La méthode est suffisamment connue aujourd'hui pour que nous ne nous étendions pas indéfiniment sur ses principes et ses avantages. Cependant, pour ceux qui en ignorent les bases, disons simplement que l'abonné reçoit pour le genre de cultures qui l'intéresse, les avis de traitements lui indiquant:

1. Le moment précis de l'application insecticide ou fongicide étudié spécialement pour sa région;

2. Le nom des produits phytopharmaceutiques

On demande pour tout de suite quelques

### MAÇONS

capables. Bons gages. Les frais de voyage seront remboursés en cas de convenance.

Offre à F. v. Niederhäusern, Entreprise du bâtiment, Tschugg près Erlach (Bernie), téléph. (032) 881 62.

les mieux adaptés avec la liste des préparations commerciales actuellement sur le marché.

Nous fournissons également aux abonnés les calendriers complets pour la majeure partie des espèces culturales intéressant notre canton, calendriers qui ont été mis au point après de long travaux de recherches et qui ont donné satisfaction là où ils ont été utilisés.

La surcharge de frais que nous impose cette méthode ne nous permet pas de distribuer les abonnements gratuitement. Ceux que la chose intéresse peuvent prendre un abonnement d'une année

pour arboriculture, ou pour la viticulture, ou pour la fraise, ou pour les plantes sarclées, ou enfin ils peuvent choisir également l'abonnement général comprenant toutes les espèces culturales.

L'abonnement général coûte Fr. 15.— par an  
l'arboriculture Fr. 7.50 par an  
la viticulture Fr. 5.75 par an  
la fraise Fr. 2.25 par an  
les plantes sarclées Fr. 1.50 par an

Tous les producteurs qui voudraient profiter de l'avantage de cette pratique qui, aujourd'hui, jouit d'un succès assez vif dans nos milieux agricoles, sont priés de faire parvenir à la Station cantonale pour la protection des plantes, à Châteauneuf, leur inscription, jusqu'au 15 janvier 1956. Lors de l'inscription, ils indiqueront de plus le genre de cultures choisis.

Station cantonale pour la protection des plantes: L

## CHRONIQUE DE ST-MAURICE

### Nomination à la gare

Nous apprenons que M. Henri Juillard a été nommé adjoint au chef de gare, en remplacement de M. Glassey, qui, comme on le sait, a été promu chef de gare. M. Juillard fonctionnait déjà à la gare de St-Maurice, où il était unanimement apprécié pour son amabilité, son entente et son sens de l'organisation.

Nos félicitations.

### Haut-Valais

### Le financement de la patinoire artificielle de Viège

Elle est essentiellement conçue à l'intention des enfants des écoles du public et des sportifs, notamment des clubs de hockey. Le devis se monte à 320,000 fr. Le terrain provient d'un échange avec une parcelle appartenant à la Bourgeoisie et une autre à la Lonza S. A. Le financement serait de la part de l'Etat du Valais Fr. 30,000.—, de la S. A. Lonza Fr. 120,000.—, de parts sociales Fr. 120,000, et de la commune de Viège Fr. 50,000.—, que les citoyens viennent d'accorder par leur vote de dimanche.

### Innovation au Viège-Zermatt

Un fourgon postal du dernier modèle a été mis en circulation. Il s'agissait de construire un wagon vaste, capable d'englober tous les services, mais qui soit de poids restreint. La solution a été trouvée dans un bâtis de métal léger et un revêtement intérieur en carton pressé.

La mise en service de ce fourgon a donné lieu à une fête d'inauguration à laquelle prirent part les représentants de la fabrique de wagons de Schliengen, les délégués des CFF, du Viège-Zermatt (M. Wullschleger) des PTT, M. Lüthi et M. Weister, et de M. le député Guntern, de la poste de Brigade.

### Transformation d'une industrie

La fabrique d'appareils installée à Rarogne a été convertie en société anonyme dont le président est M. Wolfgang Lorétan, à Sion. MM. Werner Salzgeber et Eduard Stark entrent au conseil d'administration.

Le capital social est de 160,000 francs.

### Une colonie de vacances à Unterbäch

La section des ouvriers sur métaux, de Thoune, a acquis un terrain à Unterbäch, pour y construire une colonie de vacances composée de 16 chalets pour une famille. Une première série sera déjà construite ce printemps.

ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE »

## Ceux qu'on oublie !

A voir le zèle et l'empressement que mettent tant de personnes à distribuer la joie de Noël aux pauvres, aux enfants, aux vieillards, est aussi un réconfort et un encouragement pour ceux qui se dévouent dans les œuvres de charité. Pourquoi faut-il qu'il s'y mêle un peu de mélancolie et de regret?

— Ah! c'est qu'il en est qu'on oublie et je viens plaider pour eux.

Qui pense aux pauvres hommes de la Maison-Blanche? Personne, hormis quelques-uns de nos fournisseurs habituels. La cote de la sympathie ne monte guère dans cette direction. A-t-on idée de s'intéresser à des alcooliques, véritable fléau de la Société?

— Bon, qu'on se montre sévère à l'égard de ceux qui ne veulent pas se corriger, j'y souscris; mais qu'on soutienne d'autant plus les efforts de ceux qui essayent de se relever et qui viennent chercher à la Maison-Blanche un abri contre les tentations et une protection contre l'alcool et contre eux-mêmes, parce qu'ils se savent faibles. Ceux-là méritent qu'on les estime et qu'on s'intéresse à eux.

Depuis douze ans qu'elle existe, la Maison-Blanche a recueilli près de 250 pensionnaires. Elle possède à son actif une vingtaine de redressements magnifiques, des hommes, des pères de famille principalement, qui ont pu reprendre une place honorable dans leur foyer et dans la société.

Nombreux sont aussi les améliorations temporaires suivies, hélas! de rechutes, mais avec espoir de guérir, tant que subsiste la volonté de rentrer dans le droit chemin. Nous avons vu des malades revenir deux, trois ou même cinq fois à la Maison-Blanche pour y reprendre courage.

Si l'on s'arrête aux cas désespérés ou quasiment incurables, il faut reconnaître que là encore la Maison-Blanche a sa raison d'être, puisqu'elle est un refuge où ces malheureux sont mis dans l'impossibilité de nuire à la société et de créer la misère dans leur famille. Ne devrait-elle être que cela, cette Oeuvre devrait être maintenue pour l'honneur du pays. Par ailleurs, elle est la seule maison catholique de ce genre dans toute la Suisse romande. Elle fait cependant petite figure à côté des grandes et belles Oeuvres qui se créent dans le canton. C'est une des raisons pour lesquelles on l'oublie.

Il y aurait encore tant à faire pour la consolider et la rendre prospère. Si la population valaisanne si généreuse dans tous les domaines et si nos amis de Sion, en particulier, dont nous connaissons mieux que personne sans doute l'extraordinaire charité, voulaient nous tendre la main pour nous aider, ils sauveraient et développeraient une Oeuvre nécessaire, la plus difficile de toutes, mais pour cela même aussi la plus belle et la plus méritoire. La Maison-Blanche a un compte chèques II c 294 à Sion. On peut aussi téléphoner ou écrire à M. Alphonse Loutan, membre de notre comité, ou bien s'adresser directement au soussigné

P. Paul-Marie, capucin, Sion.

### Tribune du lecteur

## Noël

Une cloche a tinté à l'horizon  
De sa voix argentine elle appelle  
Ecoutez tous son gai diapason  
Qui surgit d'une petite chapelle.

Voix sublime, voix profonde, voix des Cieux  
Voix chantant, le pardon, l'espérance  
Appel, à l'humble, au loqueteux  
Au pauvre, au riche, voix d'espérance.

Guide assuré du pauvre hère  
Refuge de toute âme qui souffre  
Echo divin qui court la terre  
Qui nous arrête au bord du gouffre.

Avec lui, chantons tous le gai Noël  
A deux genoux près de l'humble crèche  
Pensons à ce que cette nuit rappelle  
Adorons Jésus sur la paille fraîche.

Allons-y avec une franche ardeur  
Confians puiser à cette source  
En elle seule est le vrai bonheur  
Oh! voix de Noël, oh! voix si douce.

Arthur Jordan.

FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »

### Une arrivée très discutée: l'ambassadeur Zorin reçu à Bonn



Le premier ambassadeur de l'Union Soviétique à Bonn, Valerian Zorin, est arrivé dans la capitale de l'Allemagne de l'Ouest en compagnie de sa femme (au milieu). Ils furent reçus par le chef du protocole Mme Erica Pappritz (à droite) à l'aérodrome de la ville. La Russie prend donc désormais pied dans la « citadelle » anticommuniste, l'Allemagne occidentale. D'autre part, la séparation des deux Allemagnes semble être désormais consommée de fait.

## Rions ensemble

### Conversation mondaine

Paul est étudiant en zoologie. Paul souffre de déformation professionnelle. Un jour, Paul est invité à un banquet. Il faut bien faire un peu de conversation...

— Mademoiselle, dit-il à sa cavalière, avez-vous jamais regardé un pou sous un microscope?

— Non, monsieur, dit la jeune fille en rougissant. Nous n'avons pas de microscope à la maison!

### Inquiétude intéressée

Sous le porche d'une maison, deux bandits masqués, revolver et matraque en mains, attendent un encaisseur dont ils savent qu'il doit passer à 9 heures très exactement.

9 h. 5. 9 h. 10. 9 h. 20, les deux gangsters commencent à se montrer inquiets. N'y tenant plus, l'un d'eux se tournant vers son complice et de lui dire avec de l'angoisse plein la voix:

— Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé!

## Pour vos vœux

Adresser individuellement à chacun de vos clients ou connaissances vos vœux et félicitations pour la nouvelle année vous occasionnerait un gros travail, précisément en un moment où vous ne savez déjà plus où donner de la tête, et vous risqueriez, par d'involontaires oublis, de faire des mécontentements.

Insérez plutôt dans le

### Nouvelliste du 31 décembre

une annonce comme celle-ci au prix de

Fr. 6.—

### La Maison... ou M. X... à...

présente à tous ses fidèles clients et amis les meilleurs vœux pour l'année 1956

ou une à

Fr. 12.—

de cette surface

semblable à la première avec un texte aussi de votre choix

Ainsi vous n'oublierez personne tout en simplifiant votre tâche déjà suffisamment chargée.

Adressez vos ordres à PUBLICITAS, SION, ou directement à nos bureaux à St-Maurice.



Madame Germaine SRASSEREN et ses enfants

Josette, Odile et Guy, à Trient;

Monsieur et Madame Philippe GAY-CROSIER,

leurs enfants et petits-enfants, à Trient et Genève;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte

cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Monsieur Eugène SRASSEREN

ménager

leur bien aimé époux, papa chéri, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et cousin que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 41e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des Secours de notre Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Trient, le samedi 24 décembre, à 10 heures 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



M. Hermann Bridy et les familles parentes et alliées remercient toutes les personnes qui, par leurs prières, leur présence ou leurs messages, les ont réconfortés dans leur cruelle épreuve. Un merci spécial à la commission scolaire, au personnel enseignant, aux enfants des écoles de St-Germain et de Chandolin et aux membres de la fanfare. Que le Seigneur daigne les bénir et leur accorder les mêmes consolations dans les heures pénibles de leur existence.



# VERBIER

ENNEIGEMENT PARFAIT  
40-100 cm.

Le Télécabine de Médran 1500-2200 m.

et le

nouveau Télésiège de Savoleyres (Pierre-à-Voir) 1600-2330 m.

Fonctionnent tous les jours.

Les restaurants des télésièges sont ouverts.  
Chambres et dortoirs.

Nouvelles communications rapides par le chemin de fer Martigny-Orsières

Samedi dép.	Lausanne 1205	Dimanche dép.	Genève 0605
arr.	Martigny 1327	» Lausanne	0647
	Verbier 1438	» Martigny	0738
		arr. Verbier	0853

## Les cadeaux...

de la Maison du plus grand choix aux prix les plus bas

<b>POUR MADAME</b>	<b>POUR MONSIEUR</b>
Parures 2 pièces . . . 9.—	Complets ville fil à fil 159.—
Jupes . . . . . 17.—	Complets ville, diag. 159.—
Chemises de nuit . . . 8.90	Manteaux . . . . . 98.—
Tabliers fantaisie . . . 3.60	Fuseaux . . . . . 60.—
	Chemises . . . . . 16.40
	Chapeaux . . . . . 11.90
Pullovers, Tabliers, Farures	Pantalons - Windjacks
Combinaisons, Echarpes	Echarpes - Cravates
Gants, Bas, Foulards, etc.	Sous-vêtements
	Coins de feu, etc.
<b>POUR ENFANTS</b>	
Norvégiens, 2 à 8 ans 21.—	Windjacks, Tabliers, Gants
Fuseaux . . . . . 19.—	Chemises, Casquettes, Bas
Pantalon long . . . . 18.—	Lingerie, Pyjamas
	Trainings, etc.

GRANDS MAGASINS



Confections spécialisées hommes et enfants



ENVOIS PARTOUT

DECEMBRE : OUVERT TOUS LES LUNDIS MATIN



Jugez vous-même le

tabac Professeur

vous conviendra vous convaincra

### Cet hiver...

photographiez chez vous

Flasches pour Box depuis 8.60 — Flasches électroniques Braun 148.— — énorme choix d'appareils photo et ciné.

Photo Darbellay, Martigny

\*\*\*\*\*  
\* *Lausanne Palace* \*  
\* Réveillon de St-Sylvestre \*  
\* Souper aux chandelles \*  
\* 3 ORCHESTRES REPUTES \* BEAUX \*  
\* COTILLONS \* DECORATION ORIGI- \*  
\* NALE \* Programme détaillé sur deman- \*  
\* de \* Veuillez réserver au (021) 23 87 11 \*  
\*\*\*\*\*

### Tout le monde

riche ou pauvre

## aura sa DINDE

pour les Fêtes !

Afin d'arriver au montant requis pour l'obtention d'une

### DINDE GRATUITE

groupez vos achats, ou bien venez avec un parent, un ami, une connaissance et vous ferez la meilleure affaire possible. (Montant de l'achat indiqué dans la vitrine-exposition).



Confection P. M. Giroud, Martigny



### Pour vos cadeaux

les nouvelles spécialités **Morand**

Fine à l'orange

Williamine

William's liquor

et toujours une gamme choisie...

Petit Papa Noël lorsque tu descendras du Ciel n'oublie pas de passer à la

### Droguerie Valaisanne

pour remplir ta hotte afin de garnir tous les petits sabots de bois.

Parfums - Eaux de Cologne - Poudriers  
Rasoirs - Coffrets assortis - Riche collection - Bougies de décorations - Bougies et décors pour arbre de Noël - Boules - Guirlandes - Décors pour tables, etc...



### DROGUERIE VALAISANNE

J. Lugon - J. Crettex.

MARTIGNY-VILLE, tél. 6 11 92

(Voyez nos vitrines et notre exposition à l'intérieur)

## Abonnez-vous au «Nouvelliste»

— Je vous aime bien, dit-il avec peine et vous le savez. Mais je ne reviendrai pas sur ma décision.

— Tu n'as donc pas de cœur ? dit Mme Murret, éclatant en sanglots.

Robert s'approcha et prit sa mère dans ses bras, il la serra contre lui, sans rien dire.

V

La veille de son départ, Robert se rendit au village pour prendre congé de ses amis. Partout on disait : « Bon voyage, Robert ! Ne nous oublie pas ! » Et puis on se taisait. On ne voulait pas prononcer ces mots qui se pressaient sur les lèvres : « Grand fou ! » On ne savait plus que dire, on lui secouait la main, en détournant la tête.

Au coucher du soleil, Robert traversa le bois de hêtres, sur la colline. Les derniers rayons horizontaux frappaient les nouvelles feuilles brillantes, copalées. Des merles sifflaient.

Tout à coup, au tournant du chemin, il aperçut Lise Vionel, qui marchait dans sa direction. Elle suivait le chemin à petit pas, balançant son chapeau de paille au bout de son bras et regardant le printemps autour d'elle. Lorsqu'il fut en face d'elle, il s'arrêta. Elle lui tendit la main, sans le regarder, et voulut continuer sa route.

— Toujours aussi fière, dit-il. On dirait que je t'ai fait du mal. Tu sais que je pars ?

— On me l'a dit, répondit-elle, distraitement.

— Et je te dis au revoir, j'ai passé chez ton père, et tu étais absente.

— J'ai accompagné Robert Furrer un bout de chemin.

— C'est un gentil garçon, dit Robert en souriant, et il a bien de la chance aussi... Tu sais ce que ton père m'a donné ? Devine ! Un bouquet de persil, que je mettrai sur le ventre, pour éviter le mal de mer.

— Et pourquoi vas-tu si loin, Robert ?

— Parce qu'il faut que je parte, Lise. Personne ne comprend, je sais, et toi encore moins que les autres peut-être, parce que tu es heureuse. Moi, je ne le suis pas comme on pourrait le penser.

— C'est loin, l'Australie.

— Oui, c'est loin.

— Et tu ne regretteras pas ce pays, quand

tu seras de l'autre côté de la terre ? demanda-t-elle.

— Je ne le pense pas, Lise, car là-bas, ce sera beau aussi, et grand, grand !

Lise vit que le visage de Robert s'éclairait. Comme il paraissait voir loin, très loin ! Il était transfiguré.

— Et tu oublieras...

— Est-ce qu'on peut tout oublier, oublier sa terre ? Non, Lise, le domaine, ce domaine que tu connais, voilà à quoi je penserai sans cesse.

— Un beau domaine, le plus beau, ajouta-t-elle à voix basse, moi aussi je l'aime.

— Oui, c'est vrai, tu l'as aimé toi aussi... Mais il n'est plus pour moi. Tu comprendras peut-être un jour ma conduite. Bientôt ce sera tout clair dans ta tête.

— C'est la première fois, continua la jeune

fille, que je vois quelqu'un qui se rend si loin,

Jacques-Edouard Châble

## Le domaine des Obrets

Roman

14

de l'autre côté de la terre. Et je pense à ta famille, Robert, car moi, je crois que je sais, je devine, je sens même comment cela me ferait d'en voir partir un, un que j'aimerais. Ce serait comme si le soleil restait derrière le mont pour ne plus jamais reparaitre. Et chaque jour je ne dirais : Que fait-il ? Est-il bien au moins ? Est-il en santé ? N'a-t-il pas de chagrin ?

Elle resta silencieuse un instant et reprit : « Et je me dirais aussi : ce fier qui ne voulait pas des filles d'ici, il est peut-être dans les bras d'une plus belle, d'une négresse peut-être... »

— Tu es belle, Lise, toi, tu es belle, dit Robert, subitement grave.

— Tu me le dis maintenant, parce que tu vas t'en aller, comme pour me faire plus de mal encore, Robert, dit-elle, baissant la voix.

— Du mal, Lise, moi, te faire du mal ? Pourquoi t'en ferais-je ? Mais tu n'as jamais été aimable avec moi, c'est un fait, et tu gardais tes sourires pour d'autres, pour Albert Furrer, en premier, et tu avais raison, c'était ton affaire, mais je n'ai pas de raison, de te vouloir du mal. Tu n'as d'ailleurs jamais prêté d'attention à moi, tu détournais la tête lorsque je te rencontrais.

— Est-ce à nous, les femmes, à parler les premières ?

(à suivre)



## Le cambrioleur ne court pas loin

ZURICH, le 21 décembre (Ag.) — Une employée de maison, rentrant à domicile, rencontra dans les escaliers un inconnu qui lui dit impérieusement : « Pas un mot ». Mais, lorsque la jeune fille constata que la porte de l'appartement de ses maîtres était enfoncée, elle vint donner l'alarme dans un bureau sis au rez-de-chaussée de l'immeuble. Un employé de ce bureau, un jeune homme de 21 ans, partit à la poursuite de l'inconnu et vit qu'il prenait un taxi à la Waffenzplatz. Il courut se placer devant le taxi et expliqua au chauffeur ce qui venait de se produire. Le chauffeur conduisit le bonhomme non pas à la gare comme on le lui avait demandé primitivement, mais au prochain poste de police, où le cambrioleur, un homme de 31 ans, récidiviste, étranger, dut rendre son butin, une somme de 1,700 francs.

## Parce qu'ils « manquaient » d'argent, ils cambriolèrent une bijouterie

ZURICH, le 21 décembre (Ag.) — A la suite d'un cambriolage d'une bijouterie, à Zurich 1, au cours duquel des montres et des bijoux d'une valeur de 6,000 francs avaient disparus. Les soupçons se portèrent sur une jeune fille de 22 ans, manœuvre, et sur son amant de 21 ans. Interrogé par la police, ce dernier finit par avouer. Le principal auteur du cambriolage était cependant le frère de la jeune fille, un Autrichien de 19 ans, venu à Zurich pour chercher du travail. Mais comme il n'avait pas réussi dans son entreprise et que l'amie de sa sœur, lui non plus, ne travaillait pas, l'argent manquait, que le trio résolut de se procurer au moyen de cambriolages.

Après une première incursion dans les locaux de la bijouterie, le butin fut enfoui à l'extérieur de la ville. Le principal auteur résolut, les jours suivants, de quitter la ville et de rentrer en Autriche. Il fut arrêté à St-Margrethen, par la police frontalière.

## Les événements de Jordanie

### Le couvre-feu est levé à Bethléem

JERUSALEM (Israël), 21 décembre (Reuter.) — Les autorités jordaniennes ont fait savoir mercredi que le couvre-feu décrété lundi à Bethléem à la suite de troubles, était maintenant levé. Des milliers de pèlerins chrétiens sont en route pour Bethléem. Le département jordanien du tourisme annonce dans un communiqué que la sécurité des pèlerins est assurée et que la traditionnelle messe de minuit sera célébrée en l'église de la nativité à Bethléem.

### Tragique mort de trois enfants dans un incendie

LONDRES, 21 décembre (AFP.) — Trois enfants, âgés de 3 à 5 ans, ont péri asphyxiés, en plein centre de Londres, le feu s'étant subitement déclaré dans la pièce où ils jouaient, pendant l'absence de leurs parents. Les enfants, deux fillettes et un garçonnet, étaient encore vivants lorsque les pompiers les ont arrachés des flammes mais ils sont morts dans l'ambulance qui les transportait à l'hôpital.

### Le renvoi de la session du Soviet suprême provoque une vive surprise

MOSCOU, le 22 décembre (Ag. Reuter) — On déclare de source soviétique que la session du Soviet Suprême, convoquée primitivement pour le 23 décembre, a été remise au 26 décembre. Une communication officielle doit paraître jeudi, dans la presse, à ce propos.

Ce renvoi a surpris les observateurs de Moscou parce qu'on croyait que le Parlement soviétique devait examiner le budget de l'année prochaine et prendre connaissance d'un rapport du maréchal Boulganine et de M. Khrouchtchev, secrétaire du parti, sur leur voyage en Asie. Les observateurs moscovites croient que ce renvoi peut être motivé par les récents événements qui se sont produits au cours de ces trois dernières semaines, depuis la convocation du Parlement.

Il se pourrait aussi que ce retard soit provoqué pour permettre à MM. Boulganine et Khrouchtchev d'avoir plus de temps pour élaborer leurs rapports. Il n'est pas exclu non plus que des communications importantes soient faites au cours de cette session.

On rappelle à ce propos la session de février, au cours de laquelle M. Malenkov avait quitté le poste de président du Conseil, sans qu'on n'en ait jamais rien su auparavant.

### Radio-Lausanne à la Grande-Dixence

Aujourd'hui 22 décembre

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Sottens diffusera, jeudi 22 décembre, à 20 h. 30, « Radio-Lausanne à la Grande-Dixence », un gala de fête organisé et présenté en direct sur les chantiers du plus haut barrage d'Europe par l'équipe des Variétés du studio, avec de nombreux artistes chanteurs et musiciens, des vedettes-surprises, des jeux et des cadeaux, et, naturellement, les ouvriers et collaborateurs de cette vaste entreprise. Nous publions dans notre prochain numéro le vivant article publié à ce propos par M. Jean Daetwyler dans le dernier numéro de « Radio-Je vois tout ».

# Dernière heure

## La crise jordanienne

AMMAN, 21 décembre (Ag.) — Le ministre jordanien de l'Intérieur a ordonné mercredi la libération de toutes les personnes arrêtées pendant les manifestations de protestation contre l'adhésion éventuelle de la Jordanie au pacte de Bagdad. Le ministre de l'Education a donné l'ordre de réouverture de toutes les écoles et institutions d'enseignement, fermées il y a deux jours.

Après l'assermentation du nouveau Cabinet, mercredi, la situation est redevenue normale dans le pays.

## Un nouveau parti en Turquie

ANKARA, le 21 décembre (Ag. Reuter.) — Un nouveau parti issu de la dissidence démocrate et dénommé « parti de la liberté », vient d'être fondé. Son acte de constitution porte 33 signatures, dont celles de 29 anciens députés démocrates.

Ce parti réclame notamment l'institution d'une deuxième Assemblée, la reconnaissance du droit de grève, sauf dans certains cas, et l'introduction d'une législation destinée à protéger les économiquement faibles.

## Les Philippines proposent la révision de la Charte de l'O. N. U.

MANILLE, le 21 décembre (Ag. AFP.) — M. Carlos Garcia, vice-président et ministre philippin des affaires étrangères, a déclaré que le compromis philippin-yougoslave ouvrait la voie à une révision de la Charte des Nations Unies, qui permettrait de donner à toutes les régions du monde une représentation au Conseil de sécurité.

Le ministre a annoncé que les Philippines proposeraient une révision de la Charte à la prochaine Assemblée générale.

## Grave éboulement de terrain en Colombie

Dix-sept morts

BOGOTA, le 21 décembre (Ag. AFP.) — Dix-sept personnes ont été ensevelies par un éboulement de terrain dû à la forte crue du Rio Chambri, près d'Aranzazu (Département de Caldas), dans l'ouest de la Colombie.

Des recherches sont actuellement effectuées par les pompiers pour retrouver les victimes, qui seraient en majorité des enfants.

## Ils ont eu chaud!

mais tout est bien qui finit bien

ROME, le 21 décembre (Ag. Ansa.) — Un avion de la Swissair ayant 18 personnes à son bord et 4 hommes d'équipage, en service sur la ligne Zurich-Rome, s'appretait à atterrir à Ciampino, lorsque le pilote eut l'impression que le train d'atterrissage ne fonctionnait plus. Il demanda alors par TSF que l'aéroport prenne des mesures et pendant que des ambulances et des pompiers se disposaient le long de la piste, l'avion continua à croiser au-dessus. Finalement, deux heures après, le train d'atterrissage étant enfin sorti l'avion put se poser normalement.

## Au Maroc

### Attentats et embuscades

RABAT, 21 décembre (Ag.) — Le fils du caïd Daho, de la région Oued Zen, a été tué de plusieurs balles de pistolet à 20 km. de Oujad, dans la région d'Oued Zen, par son propre frère. D'autre part, un rebelle a été tué et trois autres blessés au cours d'un engagement qui s'est produit mardi dans le Rif. Un groupe de hors-la-loi est tombé dans une embuscade tendue par les forces de l'ordre qui n'ont eu aucune perte.

En Nouvelle Medina de Casablanca, le cadavre d'un Marocain non identifié a été découvert

mercredi matin. L'homme avait été tué d'une balle dans la tête. Enfin, à Azenmour, au sud-ouest de Casablanca, un chef de quartier a dû faire usage de son arme pour se défendre contre un groupe de manifestants qui avaient attaqué son domicile. Trois de ceux-ci ont été légèrement blessés.

## Une centrale électro-nucléaire sera construite en Italie

ROME, 21 décembre (AFP.) — La première société italienne pour la construction d'une centrale électro-nucléaire a été constituée mercredi après-midi à Rome, au cours d'une réunion qui s'est tenue au siège de l'association nationale des entreprises productrices d'électricité.

Tous les groupes constituant cette association font partie de la société qui prend l'appellation de « Société électro-nucléaire italienne » et a pour but la production d'énergie électrique au moyen de l'utilisation de combustible nucléaire, dans une centrale construite en commun.

Chaque groupe peut poursuivre la réalisation d'initiatives propres, comme le groupe Edison qui a déjà entrepris la construction de centrales électro-nucléaires.

## Tragique éboulement dans un puits de mine

On recherche fièvreusement trois disparus

CHARLEROI, 21 décembre (Ag.) — Un éboulement s'est produit mercredi matin, à l'étage 616 du puits de Quesnoy, à Trivières, entre Charleroi et Mons, ensevelissant cinq ouvriers mineurs. L'éboulement a été causé par un banc de roches qui s'est abattu, obstruant une veine. Deux des ouvriers ont été dégagés sains et saufs. Les trois autres sont encore au fond de la mine. Les sauveteurs ont perçu des gémissements de l'une des victimes, blessée sans doute, mais ils n'ont pu encore parvenir jusqu'à elle. On ne possède aucune nouvelle quant aux deux derniers mineurs. Un seul des mineurs ensevelis est Italien. Les deux autres ont Belges.

## Après le gel subit dans la Baltique

### Au secours des navires pris dans les glaces

STOCKHOLM, le 21 décembre (Ag. AFP.) — La situation dans la Baltique reste critique. Le vent de l'est pousse les glaces à la dérive vers le sud-est et ce sont maintenant les abords des ports suédois de Skellefteham, Sundsvall et Holmsund qui sont d'un accès difficile.

C'est ainsi que des navires de sauvetage n'ont pu quitter le port de Sundsvall, alors que quatre bâtiments se trouvaient en difficulté au large du port.

En revanche, le convoi de quatre autres cargos, que trois brise-glaces tentaient, depuis mardi, de dégager, est arrivé dans les eaux libres. Un cinquième cargo, le « Ribersborg », a dû être pris en remorque à la suite d'une avarie.

La glace durcissait rapidement, la direction des brise-glaces a donné l'ordre à tous les navires de rejoindre aussi vite que possible les ports encore libres de la côte est de la Suède, d'où ils repartiront en convois, le 30 décembre.

En outre, les effectifs des brise-glaces suédois se voient diminués d'une unité. En effet, le « Tyr », affecté généralement à la surveillance de la côte occidentale suédoise, s'est avéré mal équipé pour les conditions actuelles de la Baltique et a rejoint, dans le port de Skellefteham, les quatre cargos immobilisés dont l'« Ardu », de Panama, et le « Kurt Bastian », de Brême.

Malgré la mauvaise visibilité, les avions de l'armée ont continué toute la journée à rechercher le cargo suédois « Hoeken », disparu depuis vendredi, avec 15 hommes à bord. Le Centre de sauvetage suédois n'a, toutefois, pas perdu tout espoir, mais se montre pessimiste quant au sort de ce navire.

## Changements au sein du gouvernement britannique



On s'attendait depuis l'été aux changements au sein du gouvernement britannique, on fut toutefois surpris de leur ampleur lorsqu'ils furent annoncés par M. Eden. Notre photo montre de gauche à droite : Richard A. Butler, 53 ans, jusqu'ici chancelier de l'Echiquier, devient lord du sceau privé et speaker aux Communes de même que premier collaborateur du premier ministre. Selwyn Lloyd, 51 ans, jusqu'ici ministre de la défense, prend le portefeuille des affaires étrangères. Sir Walter Monckton, jusqu'ici ministre du travail, devient ministre de la défense. Cette dernière nomination a causé une certaine surprise, car Sir Monckton, l'homme des compromis, semblait peu prédisposé à ce poste

## Le général de Castries victime d'un accident

PARIS, 22 décembre (Reuter.) — Le général de Castries, défenseur de Dien Bien Phu et son épouse ont été victimes d'un accident d'automobile à Ozon-la-Ferrière, près de Paris, et ont été blessés à la tête et aux côtes.

## En Argentine

### Un avion militaire s'écrase au sol

BUENOS-AIRES, 21 décembre (Ag.) — Un avion militaire s'est écrasé au sol peu après avoir décollé, à Villa Mercedés (province de San Luis). On compte 4 morts et 2 blessés.

## Les millions de la duchesse se sont envolés

PARIS, 21 décembre (AFP.) — Un cambriolage a été commis dans la journée de mercredi au préjudice de la duchesse de Valençay, dans l'appartement de cette dernière, rue Puccini, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement. Le montant du vol atteindrait une douzaine de millions de francs.

D'après les premiers résultats de l'enquête, les malfaiteurs qui ont pénétré dans l'appartement à l'aide de fausses clés, auraient été gantés et aucune empreinte n'a pu être relevée par le service de l'identité judiciaire.

## Les troubles dans la Sierre Leone

FREETOWN (Afrique occidentale), 21 décembre (Reuter.) — Le gouvernement de la Sierre Leone a annoncé officiellement mercredi qu'une manifestation contre les impôts prévus en 1956 a eu lieu dans les environs de Lunghi. La police a été contrainte d'ouvrir le feu et un manifestant a été tué. Ainsi, le nombre des victimes des récents troubles contre les mesures fiscales dans la colonie britannique de la Sierre Leone, en Afrique occidentale, s'élève maintenant à 7. Les désordres ont commencé au milieu de novembre.

## La Cour suprême du Brésil rejette une requête du président Cafe Filho

RIO DE JANEIRO, 21 décembre (AFP.) — Par 5 voix contre 3 et deux abstentions, la Cour suprême fédérale a rejeté la demande d'Habeas Corpus déposée par le président Cafe Filho.

Les juges fédéraux ont refusé de « prendre connaissance » de la demande sous prétexte que rien, ni personne n'empêchait le président Cafe Filho de se déplacer librement. La demande d'Habeas Corpus avait été déposée par le requérant lors de sa sortie de clinique le 22 novembre. Sa résidence étant à ce moment encerclée par l'armée et la police.

## Une intéressante interprétation de la nouvelle attitude russe

LONDRES, 21 décembre (Ag.) — Au cours d'un débat de politique étrangère à la Chambre Haute, plusieurs lords ont fait allusion au discours anti-occidentaux des chefs soviétiques en Inde et en Birmanie. Lord Reading, ministre d'Etat au Foreign Office, a estimé que les Russes étaient arrivés à la conclusion que l'esprit de Genève avait mûri trop vite et que plusieurs de leurs satellites « ont commencé à montrer des signes de griserie », comme conséquence de l'esprit de Genève. Plusieurs orateurs ont invité le gouvernement à reconsidérer la visite projetée par MM. Boulganine et Khrouchtchev en Grande-Bretagne, en tenant compte de leurs discours en Inde, d'autres se sont déclarés favorables au maintien de l'invitation. Lord Reading a fait valoir que la situation était la même que celle au moment où la visite a été projetée et acceptée. Il ne s'agit pas d'une visite officielle, mais d'une invitation gouvernementale adressée aux deux leaders soviétiques d'effectuer une visite en Grande-Bretagne en tant que personnalités officielles.

## A Genève

### Attention aux arbres de Noël : danger d'incendie

GENÈVE, 21 décembre (Ag.) — Mercredi, chez un fonctionnaire international, à Champel, une étincelle ayant mis le feu à de l'ouate placée au pied de l'arbre de Noël, celui-ci flamba aussitôt et le feu se communiqua aux tapis et à toute la pièce.

Les dégâts sont évalués à plus de 5000 francs.

## Il paiera

Herisau, le 21 décembre (Ag.) — En septembre dernier, le ressortissant autrichien Hermann Haemmerle, avait fait main-basse sur une somme de 15,500 francs à la succursale de la Banque cantonale d'Appenzell, à Wald, après avoir assommé la femme de l'administrateur. Le bandit avait pu être arrêté la nuit suivante à Lustenau (Vorarlberg), et l'argent volé mis en sécurité. La Cour d'assises de Feldkirch vient de condamner Haemmerle à quatre ans et demi de pénitencier pour acte de brigandage.

## La Croix-Rouge suisse vous dit merci

BERNE, le 21 décembre (Ag.) — Durant le mois de novembre dernier, la Croix-Rouge suisse avait dû organiser une collecte en nature pour pourvoir en vêtements, lingerie et lits, ses dépôts complètement vides. Grâce à la compréhension manifestée dans tous les milieux de la population, elle a reçu plus de 65 tonnes d'effets en bon état. La Croix-Rouge suisse est ainsi de nouveau en mesure d'apporter une aide rapide et efficace en cas de catastrophes et d'autres événements malheureux en Suisse. Elle tient cependant à remercier très chaleureusement tous les donateurs.